

AVRIL 2021



FINANCES

**VOTE DU
BUDGET 2021**

DOSSIER

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

ENFANCE JEUNESSE

**MA COMMUNE
AIME LIRE ET FAIRE LIRE**



SOMMAIRE

Edito	3
Le "tout en images"	4
Actions municipales	6
Vie Culturelle	14
DOSSIER : développement durable	17
Vie locale	14
Vie économique	16
Vie associative	23
Caen la mer	28
Formalités administratives	29
Vie quotidienne / Etat-civil	30
Point de vue	31

- **Directeur de la publication :**
Nathalie Donatin
- **Adjointe au maire chargée de la publication :**
Marie-Hélène Brioul
- **Chargée de communication :**
Sandrine Haize-Duval
- **Remerciements :**
aux écoles, aux présidents et responsables d'associations,
au groupe de correcteurs.
- **Courriel :** mairie@ville-verson.fr
- **Site internet :**
www.ville-verson.fr
- **twitter :**
[@villeverson](https://twitter.com/0villeverson)
- **Crédit photos :** Une : M. Heidari, atelier jardinage à l'accueil de loisirs, F. Monier, mairie de Verson (sauf mention contraire), J. Letouneur, J.Y. Desfoux, B. Geffroy, S. Douillet, J. Fauconnier, les associations, Freepik, Undraw, Pixabay
- **Composition, impression :**
Caen Repro (02 31 95 27 66)



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Dans le contexte actuel, la mobilisation des donneurs est importante pour répondre aux besoins transfusionnels des patients. Les réserves restent fragiles. Nous rappelons que le don de sang est accessible aux personnes âgées de 18 à 70 ans.

Pour permettre d'accueillir les donneurs en toute sécurité, il est obligatoire de prendre rendez-vous au préalable sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et d'être muni d'une pièce d'identité.

En offrant une petite heure de votre temps, entre l'entretien avec un médecin, le don et la collation, vous faites un geste simple, généreux et solidaire qui permet de sauver des vies.

DON DE SANG

LES COLLECTES À VERSON



Lundi 17 mai • Lundi 20 septembre • Lundi 29 novembre
de 16h à 19h30 à la Salle des Trois Ormes

LE MOIS À VERSON

Vous informez chaque mois de l'actualité de votre ville. Retrouvez ce document dans la plupart des commerces du centre-ville. Toutes les infos pratiques et l'agenda sont consultables sur : www.ville-verson.fr

S'INSCRIRE AUX NEWSLETTERS DE LA VILLE DE VERSON

Envie de rester informé sur l'actualité de votre ville ? Il est désormais possible de vous inscrire aux newsletters en ligne sur le site internet www.ville-verson.fr. Une fois inscrit, vous recevrez régulièrement l'information des différents services directement dans votre boîte e-mail.



Suivez la mairie de Verson sur Twitter @VilleVerson



Toute l'actualité de votre ville sur la page Facebook @VilleVerson



ÉDITO



Nathalie DONATIN
Maire de Verson

Pour commencer l'année 2021, nous vous avons adressé des vœux délibérément optimistes. Aujourd'hui, force est de constater que notre horizon s'éclaircit lentement. La COVID-19, qui a marqué l'année 2020, reste présente et nous contraint dans de nombreux domaines. Nos activités de loisirs sportifs ou culturels, nos contacts sociaux sont encore réduits à peau de chagrin. L'activité économique pâtit également de cette situation qui s'éternise. Nous attendons avec de plus en plus d'impatience le moment où notre vie pourra ressembler à celle d'avant.

Loin d'ignorer cette situation, l'équipe municipale a décidé de continuer à avancer coûte que coûte pour mettre en place ses projets. **2021 sera marquée par l'ouverture des « Ateliers de rotation » dont le nom choisi par les versonnais vous est dévoilé en page 10.** Son inauguration, cette fin d'année, nous donnera, je l'espère, l'occasion d'organiser un moment festif auquel vous serez conviés. Nous serons fiers de vous présenter ce qu'est devenu l'ancien moulin, tour à tour fabrique de meubles, usine à balais, ateliers de rotation, locaux associatifs. Ces bâtiments seront dès lors ouverts aux Versonnais puisqu'ils hébergeront de nombreuses associations. Une grande salle et une plus petite seront proposées à la location pour des manifestations culturelles ou des réunions. Elles serviront également à accueillir les activités municipales, en particulier le conseil qui, aujourd'hui, se réunit à l'Espace Senghor.

Aujourd'hui, l'État enjoint chaque collectivité locale **à soutenir la reprise économique par l'investissement.** Verson se montrera exemplaire en 2021. Le résultat de l'année 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de plus de 400 000 euros, supérieur à celui de l'an passé. Il servira l'investissement. Cependant notre autofinancement reste insuffisant pour couvrir la totalité des coûts engendrés par le chantier des « Ateliers de rotation ». Il devra être complété par l'emprunt, un emprunt à 0,70 % souscrit auprès de la Banque des territoires. Ce taux nous permet de continuer à investir sans hypothéquer l'avenir de notre commune. Il permet de favoriser la commande publique qui joue un rôle essentiel dans la reprise économique souhaitée par le plan de relance de l'État. Notre collectivité s'enorgueillit de pouvoir y participer.

Je laisse à chaque membre de mon équipe le soin de vous présenter de façon détaillée les projets sur lesquels ils travaillent dans les pages de ce Reflets car, ensemble, nous préparons l'avenir. Je remercie tous les agents municipaux qui sont nos collaborateurs. Leur sérieux nous a permis de conserver un service de qualité en 2020, malgré les aléas.

Enfin, je salue toutes les Versonnaises et Versonnais et vous souhaite une bonne lecture.

LE TOUT EN IMAGES

MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Le 1^{er} décembre 2020, **Solène Gourbin** a rejoint l'équipe administrative de la mairie au poste de Responsable « Logistique – Gestion du personnel d'entretien », elle remplace Aline Demey.



Depuis le 4 janvier dernier **Jaël Mokienko Frotin** a d'abord assuré un renfort à la direction générale des services avant de remplacer Fanny Gleize actuellement en congé de maternité et ce jusqu'au 23 août prochain.



Le 2 mars dernier, **Marie Salmon** a intégré l'équipe de la bibliothèque au poste de directrice adjointe, elle remplace Maëva Chopin.



Amaury Le Déroff a, quant à lui, signé début janvier un contrat de service civique avec la Ville de Verson et la Mission Locale pour développer le Fab Lab et la démocratie participative. Sa mission s'achèvera fin juin.

L'équipe de la bibliothèque et des affaires culturelles de la Ville de Verson a réinventé la programmation pour proposer des événements à tous !



Le 23 janvier, la nuit de la lecture s'est tenue dans les différents quartiers de la ville grâce à la biblio-mobile.

LE TOUT EN IMAGES



2 Soirées Latitudes ont pu avoir lieu en ligne. ↗

Une expo sur le cinéma d'animation français et des projections format cinéma en petit comité ont été organisées. ↘



Un chantier artistique a été accueilli à la Salle des Trois Ormes en partenariat avec la Ville de Caen dans le cadre du Festival Eclats de Rue. Une classe de 4^e a pu rencontrer la Cie Bill Torpille.



Un objet d'art numérique, l'Attrape Rêveur a été installé à la bibliothèque au mois de mars.



Malgré tout, les enfants ont fait leur carnaval dans leurs cours respectives.



Grâce à l'engagement des bénévoles et à leurs nombreuses actions (ventes sur les marchés de Verson et Mouen, urnes chez les commerçants, téléthon challenge des jeunes citoyens de Mouen, cagnotte en ligne...), l'association a récolté 10.328 € de dons pour le Téléthon 2020. Un grand merci à tous.



N'ayant pu organiser de petits déjeuners d'entreprises, Nathalie Donatin et Olivier Joubin, adjoint en charge du développement économique vont régulièrement à la rencontre des entreprises.



FINANCES

Francis DEAU, adjoint en charge des finances et de l'urbanisme

UN BUDGET AMBITIEUX ET PRUDENT À LA FOIS

Le budget 2021 vient d'être adopté le 12 avril. Tout comme l'an passé, il s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire, mais affiche une ambition forte en matière d'investissements et d'amélioration des services à la population grâce à l'ouverture des « Ateliers de rotation ». Ils accueilleront de nombreuses associations versonnaises (Lamido, les Baladins et Sculpteurs de l'Odon, les clubs photos et vidéos). Deux salles pourront être louées aux Versonnais et aux entreprises. La plus grande hébergera également les réunions du Conseil municipal.

Investissement

L'effort d'investissement augmente de 9 % pour atteindre plus de 3,2 M€, consacrés principalement aux travaux de réhabilitation des Ateliers de rotation engagés dans le mandat précédent et qui ont nécessité le recours à l'emprunt pour 1,7 M € sur une durée de 25 ans. La commune ayant une dette financière très faible (38 000 €), ce financement ne vient pas compromettre ses investissements à venir.

Cet effort va également permettre la mise en œuvre d'autres projets, tel que la création d'un parc arboré entre l'A84 et l'Ecoquartier en 2021. Financé pour moitié par la commune et pour moitié par le Département, son objectif est de réduire les nuisances sonores dans l'éco-quartier, d'améliorer la qualité de l'air et de créer à terme un lieu de détente pour les Versonnais (voir dossier au centre du magazine).

Fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, leur évolution reste maîtrisée à + 2,1 %. L'impact de la crise sanitaire ne doit pas être négligé en 2021 (coût des gels, masques, frais de personnel, perte de recettes en restauration et location de salles...).

Ces dépenses restent équilibrées par les recettes de fonctionnement, composées entre autres des impôts fonciers, dont les taux ont été gelés depuis près de 20 ans. La commune reste soumise en matière fiscale à des décisions gouvernementales comme la disparition de la taxe d'habitation compensée par l'Etat mais qui n'évolue plus comme auparavant.

NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS

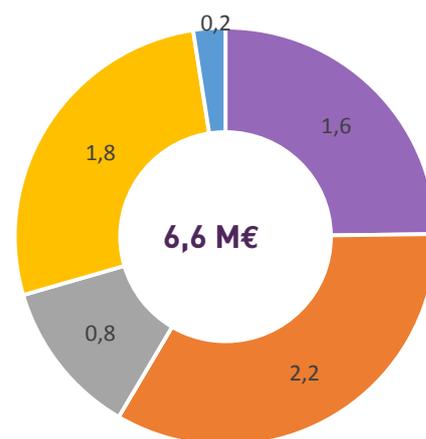
Investir pour l'avenir

- Réhabilitation des Ateliers de Rotation
- Patrimoine Senghor

Investir durablement

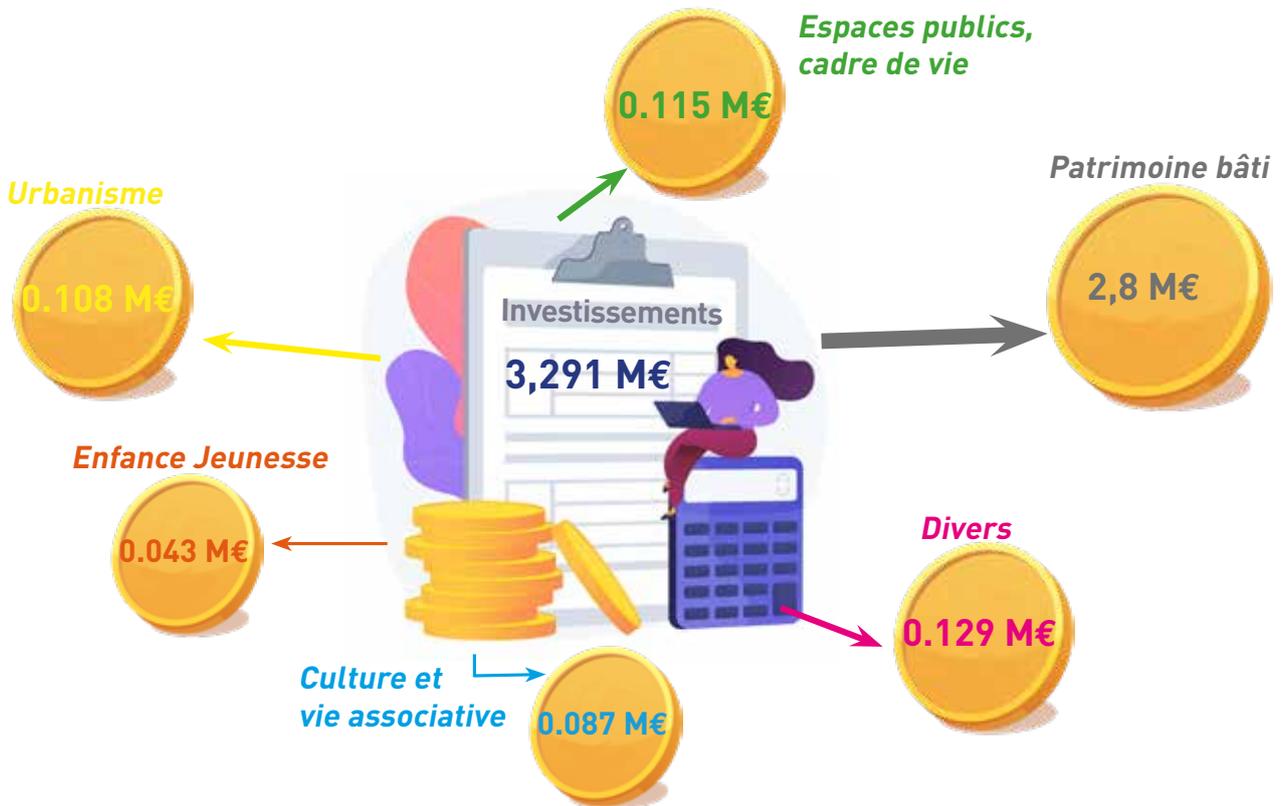
- Arrosage optimisé du stade
- Parc arboré et ferme maraîchère
- Projet de restauration scolaire

LES RECETTES 2021: 6,6 M€



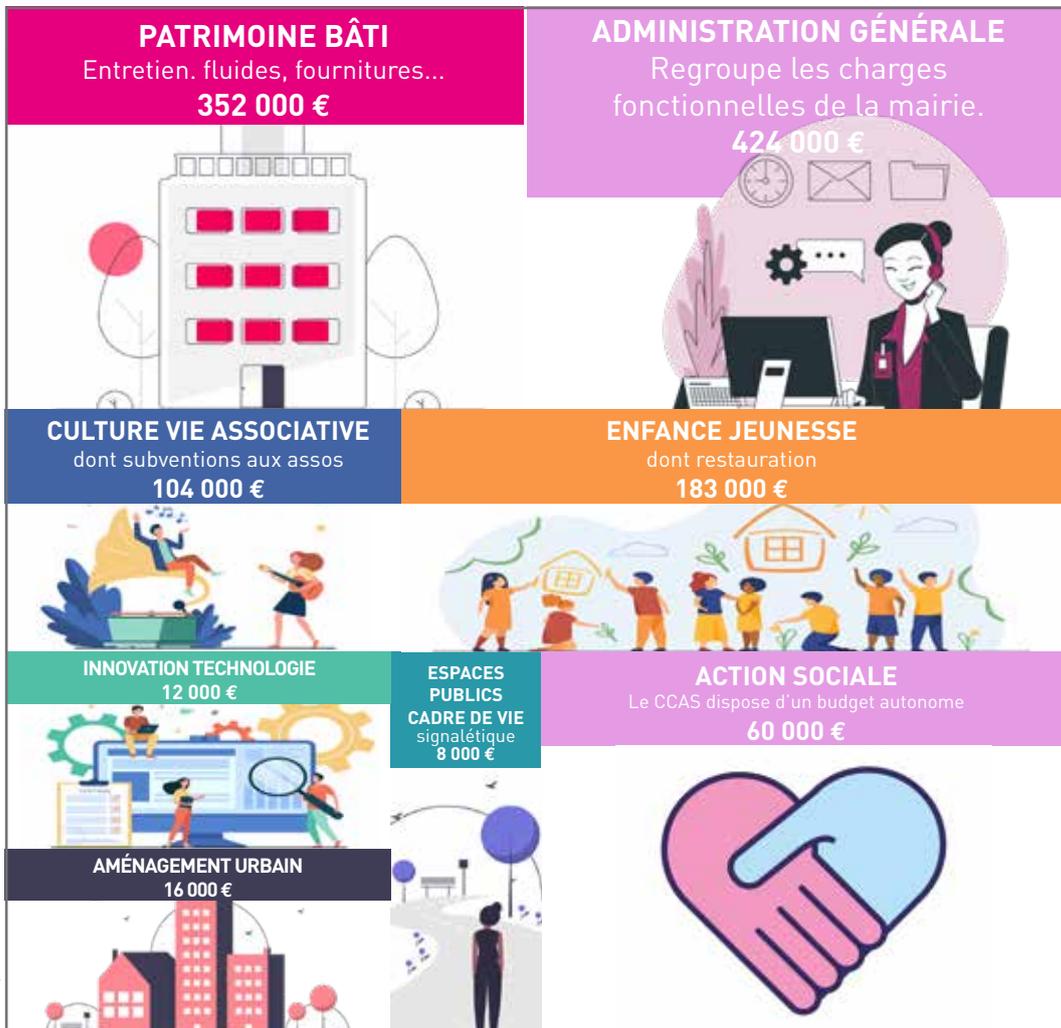
Retrouvez le détail du budget 2021, voté lors du conseil municipal du 12/04/21 sur : www.ville-verson.fr, rubrique conseil municipal.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 : 3.291 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 1,16 M€

hors frais de personnel et opérations d'ordre



© freepik, undraw



Laëtitia de PANTHOU
adjointe en charge de l'action sociale

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ - CCAS

Au titre de l'action sociale, le CCAS propose toute l'année, à l'ensemble des habitants de la commune, une aide administrative et/ou financière, ainsi que des actions variées au bénéfice de chacun. Après une année 2020 difficile, marquée par la crise sanitaire, nous espérons pouvoir reprendre notre fonctionnement habituel avant la fin de l'année 2021.

MANIFESTATIONS CCAS 2021 :

Compte tenu du contexte sanitaire, les manifestations habituellement proposées par le CCAS (ateliers, conférences, ...) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Plusieurs thèmes vous seront proposés lorsque la situation sera revenue à la normale. D'ici là, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et de vos attentes. En particulier, le CCAS envisage d'organiser des ateliers inter générationnels : vos propositions de thèmes sont les bienvenues !



PROJET TRANSPORT SOLIDAIRE

La mise en place d'un transport solidaire à Verson pour des personnes rencontrant des difficultés de mobilité est actuellement étudiée par un groupe de travail du CCAS. Le service Transport de la Communauté Urbaine de Caen la Mer a été rencontré pour envisager la mise en place d'un partenariat avec le CCAS de Verson. Le groupe de travail espère pouvoir faire des propositions concrètes aux administrateurs du CCAS avant la fin de l'année.

L'ACTION SOCIALE EN PRATIQUE

- **Horaires du CCAS sur rendez-vous :**
Lundi : 8h30 / 12h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 13h30 / 17h00
Tél : 02 31 71 22 00
actionsociale@ville-verson.fr
- **Permanences de la Mission Locale :**
M. PITREY. A la Mairie de Verson, le troisième vendredi de chaque mois de 14h00 à 17h00 - Tél : 02 31 15 31 95
- **Circonscription d'Action Sociale :**
M. BALASAKIS : Circonscription d'action sociale du Pré-Bocage
18, rue Henri Cheron
14210 EVRECY - Tél : 02 31 08 32 82

REPAS DES AÎNÉS 2021 :

L'édition 2021 du repas des Aînés n'a pas pu se tenir comme à l'accoutumée à la fin du mois de janvier 2021. Devant l'impossibilité de prévoir l'évolution de la crise sanitaire dans les mois à venir, le CCAS, en charge de l'organisation du repas des Aînés depuis les dernières élections municipales, a décidé d'annuler cet événement sous sa forme traditionnelle. Cependant, nos Aînés ne sont pas oubliés : des bons d'achats à faire valoir auprès des commerces et entreprises Versonnais vont être adressés par voie postale aux Versonnais éligibles (inscrits sur les listes électorales et âgés de 65 ans au 31/01/2021). Certains de ces bons d'achat seront également remis en main propre à leurs bénéficiaires par des membres du CCAS ou du Conseil Municipal, afin de rompre leur isolement et de maintenir le moment convivial que représente habituellement le repas des Aînés. La durée de validité des bons d'achat a été fixée à 3 mois.

VACCINATION COVID-19 :

Une veille a été mise en place par le CCAS de Verson quant à la disponibilité des rendez-vous de vaccination Covid-19 dans les centres de vaccination de l'agglomération caennaise. **Si vous êtes à la recherche d'un rendez-vous et que vous rencontrez des difficultés avec l'outil informatique, vous pouvez vous signaler auprès du CCAS.** Par ailleurs, la vaccination est désormais possible pour certaines personnes directement auprès de leur médecin traitant. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour plus d'information.

L'ACTION SOCIALE C'EST AUSSI :

Le microcrédit personnel destiné à l'acquisition de biens ou services, l'aide à la formation du BAFA et BAFD (sur orientation du service jeunesse), le partenariat avec le garage solidaire Transmission 14, la COOP 5 pour cent, La Chiffo... les Visa Sport Culture (participation aux frais d'inscription des Versonnais de 5 à 15 ans à une activité sportive ou culturelle à Verson), et d'autres dispositifs ; n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS.

BAFA-BAFD



Un partenariat a été mis en place avec la Coop 5 pour Cent et la Chiffo pour permettre aux Versonnais qui en ont besoin de bénéficier d'une aide à l'équipement (meuble, vaisselle, vêtements...)

Coop 5 pour 100

33 route de Trouville - 14000 Caen
09 81 12 16 73 - coop5pour100.com



La Chiffo

7, Route de Trouville - 14000 Caen
02 31 34 49 52 - www.chiffo.org

La Chiffo BIS

Centre commercial Carrefour
14200 Hérouville Saint-Clair



DISPOSITIF DE TÉLÉASSISTANCE DU CALVADOS :

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité. Négocié à un tarif unique inférieur à 9 € par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS.





Stéphanie DELBECQUE
adjointe en charge de la Petite enfance,
de l'accueil de loisirs et de l'accueil des jeunes

L'HIVER AU VERT ET EN QUÊTE DE VACANCES !



Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont été accueillis au centre de loisirs par Philippe et son équipe qui leur ont proposé différentes activités autour de la nature et des mystères... Avec l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), les enfants ont remis en état les carrés potagers du Parc de la Mairie, préparant ainsi les plantations à venir du printemps. Le beau temps et les températures clémentes ont encouragé une sortie à la plage et une visite du Parc de la Baie à Luc-sur-Mer.

Les enfants de plus de 6 ans présents la seconde semaine ont joué aux détectives grâce à l'intervention du prestataire de Petits Meurtres entre Amis, pendant que les plus jeunes profitaient des animations de la bibliothèque avec Aude.

Les jeunes d'ATV se sont retrouvés, quant à eux, au gymnase pour préparer des énigmes pour les enfants du centre de loisirs puis, avec l'intervention de Petits Meurtres entre Amis, se sont transformés en enquêteurs. Ils ont également proposé une sortie en forêt dans le bois de Baron.



LES VACANCES D'ÉTÉ À L'ESPACE JEUNES



L'Espace Jeunes lance un appel à idées (stages, mini-camps, sorties...) pour les vacances d'été !

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Si tu as des envies pour les vacances d'été, partage-les avec l'équipe de l'Espace Jeunes pour concrétiser tes projets de vacances.

Contacte-les par e-mail à jeunesse@ville-versen.fr



LES VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances de printemps ont été chamboulées. L'accueil de loisirs a été ouvert pour les enfants dont l'un des parents exerçait une profession indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Pour cet été, le programme est en cours de validation. La nature sera la thématique phare, elle sera au cœur de chacune des sorties, des stages, des jeux...



Emmanuel GUÉ

adjoint au maire en charge de la politique éducative
et de la démocratie participative

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : le nom du futur Espace multi-activité dévoilé !

Pour s'inscrire dans une démarche de démocratie participative, la Ville de Verson avait, dans un premier temps, demandé à tous les Versonnais de soumettre leurs idées pour nommer le futur espace multi-activités, dont l'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année 2021.

Nous avons reçu plus de 210 suggestions uniques, nous tenions à remercier vivement tous les participants.

Parmi cette liste très riche, **la commission démocratie participative et la Municipalité ont eu la difficile tâche de ne retenir que 5 noms pour les soumettre aux votes des Versonnais.**

Parmi les 5 noms retenus, (Les Ateliers de l'Odon, Les Ateliers, La Fabrique, La Fabrique de l'Odon, Le Moulin de l'Odon) celui qui a obtenu le plus de suffrage est **"Les Ateliers de l'Odon"** avec 88 voix sur 210 votes.

DES IDÉES POUR VOTRE VILLE ?

L'équipe municipale est à l'écoute des idées des habitants et a pour ambition de leur permettre de les concrétiser. La démarche de démocratie participative est en cours d'élaboration pour laisser place à des projets de Versonnais pour les Versonnais.

Cette année, afin de lancer la démarche et concrétiser un projet participatif, la Ville de Verson a inscrit 1 500 € au budget 2021.

**Soumettez vos idées par e-mail à l'adresse suivante :
participation@ville-verson.fr**



POLITIQUE ÉDUCATIVE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LA VILLE DE VERSON LABELLISÉE « Ma commune aime Lire et Faire Lire ».



(photo prise avant la crise sanitaire)

Lancé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, Lire et Faire Lire est une action intergénérationnelle pour susciter l'envie de lire chez les plus jeunes et pour contribuer à la lutte contre l'illettrisme.

Des bénévoles, de plus de 50 ans, font la lecture aux bébés (crèches, haltes garderies), écoliers (maternelle, primaire, collège) ou dans d'autres structures d'accueil (centres de loisirs, hôpitaux, établissements d'éducation spécialisée...).

À Verson ce sont 7 lecteurs qui viennent chaque semaine (excepté en cette période de crise sanitaire) à la rencontre des enfants sur le temps périscolaire pour partager une lecture, échanger, transmettre le goût du livre.

La Ville de Verson a entrepris la démarche de labellisation pour valoriser l'investissement des bénévoles et la qualité de l'action de l'association Lire et Faire Lire.

Le label, mis en place en 2016 par Lire et Faire Lire, en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), a été décerné ces 5 dernières années à 105 communes de tailles très différentes, allant de 400 à 65 000 habitants. Dans le Calvados, l'association Lire et Faire Lire 14 est soutenue par

La Ligue de l'Enseignement et l'UDAF (Union départementale des Associations Familiales) ; l'action représente : 28 communes engagées, 51 structures (écoles, crèches, centres de loisirs...), 103 lecteurs bénévoles et 2000 enfants concernés.

Verson est la première collectivité du Calvados à obtenir le label « Ma commune aime Lire et Faire Lire ».

Avec l'obtention de ce label, la Ville de Verson s'engage à :

- communiquer sur les actions menées par les bénévoles pour valoriser et développer la mise en place du programme.
- inciter au partenariat avec la bibliothèque : il y a d'ores et déjà des échanges notamment sur le choix des livres avec l'équipe de bibliothécaires de Verson.
- associer les lecteurs bénévoles aux manifestations culturelles locales.

Malgré le contexte, une initiative est née qui consiste en des lectures à distance à destination des enfants de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs, depuis la bibliothèque. Quelques séances probantes se sont déroulées. Cette initiative constitue un élément à porter au crédit de la labellisation.



COMMUNICATION

Marie-Hélène BRIOUL

adjointe en charge de la communication
et du patrimoine Senghor

SOYEZ INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE !

Plusieurs outils de communication sont à votre disposition pour suivre l'actualité de votre ville.

Le site Internet de la Ville de Verson

Régulièrement actualisé, vous trouverez toute l'information relative aux services municipaux et à la vie quotidienne.

Les e-newsletters

Un programme d'e-newsletters vous permet de recevoir régulièrement dans votre boîte e-mail l'information locale et/ou l'actualité culturelle.

Pour s'inscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la ville de Verson www.ville-verson.fr et cliquez sur le bouton « je m'inscris à la newsletter »

Les réseaux sociaux



Sur Twitter depuis 2016, suivez le compte officiel de Verson : @VilleVerson.



Depuis le 5 février dernier, Verson a sa page Facebook. Pour la retrouver, il vous suffit d'indiquer « Ville de Verson » dans la barre de recherche du réseau social ou d'y accéder directement avec ce lien : www.facebook.com/VilleVerson puis de s'abonner.

Le Mois à Verson

Chaque mois, un dépliant informe des événements à venir et de l'actualité municipale ; ce document est disponible dans les boulangeries, boucheries et chez Carrefour contact.



VIE ASSOCIATIVE

Eric DELOGET

conseiller municipal délégué à la vie associative

A cause de la crise du coronavirus, la vie associative est bouleversée. Certaines associations réussissent à maintenir leurs activités soit à distance grâce à la visio-conférence, soit en extérieur, soit en présentiel quand le protocole sanitaire le permet. Dans tous les cas, toutes les associations et notamment les bénévoles qui les animent font preuve d'ingéniosité et d'adaptabilité pour garder le lien avec leurs adhérents. La Ville de Verson reste à leur écoute afin de trouver des solutions alternatives.

En 2021, le conseil municipal poursuit son soutien aux associations : en leur consacrant un budget de 56 000 € de subventions, en mettant à leur disposition les locaux dont elles ont besoin, en entretenant chaque année l'ensemble des équipements et en réalisant régulièrement des investissements (cette année, ouverture des ateliers de rotation).



Claude LEBOURGEOIS

adjoint en charge des espaces publics
et du cadre de vie

ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE

QUARTIER JACQUES PRÉVERT

Le service voiries espaces verts de Caen la mer a finalisé les travaux d'aménagement du quartier Jacques Prévert. Les arbres ont été plantés et

l'engazonnement a été effectué courant avril. Il faut maintenant un peu de patience pour que cet ensemble de végétaux se développe.



Le service espaces verts de Caen la mer a préparé le terrain avant de mettre en place de nouvelles plantations.

Plus d'infos sur les espaces publics, cadre de vie dans le dossier : création du bois, d'une ferme maraîchère, plan vélo.

FRELONS ASIATIQUES



Le saviez-vous ?

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité.

Dans le cadre de ce plan d'action, la ville de Verson s'est engagée à lutter contre le frelon asiatique en signant une convention avec la FREDON (organisme public à vocation sanitaire dans le domaine du végétal).

Vous avez repéré un nid de frelons asiatiques sur votre terrain ou en vous promenant ? Contactez la mairie, elle fera intervenir un spécialiste pour le détruire. La destruction du nid de frelons asiatiques sera à la charge de la commune qui peut bénéficier de 30 % de subvention du Conseil Départemental. En 2020, à Verson, 21 nids ont été éliminés.



Arnaud PIGNOREL

conseiller municipal délégué à l'innovation

DES EXPOSITIONS VIRTUELLES

Les associations ne pouvant pas organiser leurs expositions annuelles, nous leur avons proposé une alternative virtuelle.

Grâce à l'outil en ligne artsteps, il est possible de créer facilement une galerie en ligne. Ce site permet de présenter gratuitement une exposition sans limite de temps. Les œuvres peuvent être enrichies d'un descriptif et même de sons. Grâce à un lien le visiteur accède à l'exposition dans laquelle il peut se promener librement à l'aide de sa souris.

La création de plusieurs expositions est en cours : prises de vue des œuvres, modélisation sur la plateforme ArtSteps et mise en place des légendes...

Très prochainement, Les Arts Plastiques à Verson, les Sculpteurs de l'Odon et certains membres du Club Photo vous inviteront à visiter leurs expositions virtuelles respectives.



Les expositions virtuelles seront disponibles à l'Espace Senghor à partir d'un panneau regroupant les images et les liens QR code. De prochaines expositions arriveront dans l'Espace Senghor Virtuel présenté dans le précédent Reflets.

FAB LAB



Amaury Le Déroff, en service civique à la Ville de Verson, a mis en place à plusieurs reprises le Fab Lab auprès des enfants fréquentant l'accueil

de loisirs. Amaury a animé 2 ateliers lors de 2 mercredis consécutifs, l'occasion de construire un robot motorisé puis de le programmer afin qu'il suive un trajet défini au préalable. Ces activités ludiques ont permis aux enfants de s'essayer en s'amusant à la programmation. Pour l'école maternelle, des alphas (lettres de l'alphabet sous forme de personnage) ont été imprimés en 3D.

COMMENT EST DÉPLOYÉ LE RÉSEAU PUBLIC DE FIBRE OPTIQUE ?



2022, la fibre optique sera la principale technologie déployée en France pour apporter l'Internet très haut débit chez vous. Elle va progressivement remplacer l'ADSL et le réseau téléphonique en fil de cuivre, voués à disparaître. Le nouveau réseau de fibre optique permettra, à terme, d'accéder à l'Internet très haut débit pour tous : particuliers, entreprises et collectivités.

Pourquoi le raccordement à la fibre pose-t-il parfois des difficultés ?

Le recours croissant au télé-travail a augmenté considérablement les demandes de raccordement à la fibre optique alors qu'elle n'est pas encore totalement déployée sur Verson.

Si votre connexion ADSL est bonne, nous vous conseillons de la conserver et de vous raccorder à la fibre une fois qu'elle sera totalement déployée à Verson. Si vous avez décidé de vous raccorder à la fibre, gardez votre abonnement ADSL jusqu'à ce que votre installation soit effective et fonctionnelle.

Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés de raccordement à la fibre, vous devez vous adresser à votre opérateur. Arnaud Pignorel, conseiller municipal délégué à l'innovation, a regroupé les problèmes de raccordement d'un certain nombre de Versonnais afin de favoriser leur résolution auprès du Département. Si votre problème de raccordement persiste, la Ville de Verson se fera le relais auprès du service départemental compétent.

Pour compléter ces informations, un site : www.fibre-calvados.fr

Plan France Très Haut Débit

Le projet Fibre Calvados s'inscrit dans le plan national du déploiement de la fibre optique - France Très Haut Débit - qui orchestre les initiatives privée et publique :

- les opérateurs privés déploient la fibre dans les grandes villes, plus rentables car plus denses.
- les Départements assurent la réalisation des réseaux de fibre optique dans les territoires ruraux pour éviter la « fracture numérique ».

Fibre Calvados-Normandie

Derrière ce nom se cache le réseau public de fibre optique, piloté par le Département du Calvados et déployé par son délégataire COVAGE. Actuellement en cours de déploiement, le réseau Fibre Calvados-Normandie est déjà présent dans une centaine de communes du département.

Sur le territoire du Calvados, c'est le fruit d'une politique volontariste engagée par le Département dès 2010, avec un objectif : assurer l'aménagement numérique de notre territoire. D'ici

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT



Bien avant la crise de la COVID, la Ville de Verson offrait la possibilité de suivre le conseil municipal en audio. Depuis octobre dernier, une caméra 360 et une meilleure connexion, permettent une retransmission en direct avec le son et

la vidéo. Toutes les vidéos des conseils municipaux passés sont consultables sur la chaîne Youtube de la Ville de Verson. Pour suivre la retransmission en direct, rendez-vous également sur la chaîne Youtube ou via le lien présent sur le site www.ville-verson.fr

Pionnière, la Ville de Verson va permettre à d'autres collectivités de mettre en place la retransmission en direct de leur conseil à moindre coût. Un tutoriel, en cours d'élaboration, va être partagé prochainement.

URBANISME



Francis DEAU

adjoint en charge des finances et de l'urbanisme

Parallèlement au démarrage des constructions de logements du secteur Perruques de l'Ecoquartier, les travaux du carrefour Beaujard/Perruques se terminent par la mise en place de glissières de sécurité, le raccordement d'une voie cyclable entre la rue de la croix Beaujard et la RD 675, et l'ajout de panneaux de signalisation routière.

CÔTÉ TRAVAUX EN COURS NOUS POUVONS ÉVOQUER :

- Le programme Quintessence, réalisé par Edifides vient d'être livré. Il comprend 25 appartements, 9 maisons individuelles en accession et 19 logements sociaux construits pour le compte de Caen la mer Habitat (Lot F)



Quintessence - Ecoquartier

- La livraison de l'immeuble Talweg, les 16 logements sociaux Caen la mer Habitat (Lot J7)



Talweg - Ecoquartier



Quintessence - Ecoquartier

- Rue Général Leclerc, dans le centre de Verson, c'est à la fin de l'été que les habitants des 10 logements sociaux, 32 logements collectifs et des 9 maisons individuelles des Jardins de Léopold viendront s'installer



Les Jardins de Léopold - Rue Général Leclerc

- Quant au projet d'aménagement Viabilis, rue Saint Manvieu, composé de 26 logements en accession, 10 logements sociaux et 11 maisons individuelles, le terrassement et la viabilisation sont en cours de finalisation.



Viabilis - St Manvieu



Olivier JOUBIN

adjoint en charge du patrimoine bâti et
du développement économique

ENTRETIEN CONSTANT DES ÉQUIPEMENTS

Retour en images sur les derniers travaux d'amélioration
des équipements municipaux.

LES ATELIERS DE ROTATION

La réhabilitation des ateliers de rotation entre dans sa phase finale. Après 18 mois de travaux, l'ouverture devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2021. Les sculpteurs de l'Odon, l'école de musique intercommunale Lamido, les Baladins de l'Odon, Verson vidéo et le photo club bénéficieront de nouveaux locaux adaptés à leurs activités. Une salle multi-activités permettra d'accueillir des manifestations culturelles ou des réunions.



AU STADE JULES RIMET



Les services techniques ont rénové les douches (peinture, réfection du plafond en lames PVC), amélioré l'éclairage et créé 2 nouveaux vestiaires dans le local à ballons et la laverie. La laverie a été déplacée dans une autre salle et un espace de stockage de 45m² va être créé à l'extérieur du bâtiment des vestiaires.

AU CIMETIÈRE

L'équipe des services techniques a procédé au remplacement de 2 fontaines à eau et en a installé une supplémentaire.



A L'ÉGLISE

Afin de protéger le clocher de l'église et le trottoir des déjections de pigeons, (source de détériorations), un système a été mis en place pour les empêcher de se poser (cables et pics).



A L'ÉCOLE VICTOR HUGO

Dans le cadre du plan vélo qui a pour objectif de favoriser les déplacements doux, un abri vélo a été installé dans la cour de l'école. Cet équipement a été subventionné par l'Etat à hauteur de 60 % dans le cadre du dispositif AL-véole bien connu du grand public notamment pour son opération « coup de pouce vélo ».





Alexandra PERRIER

adjointe en charge de la culture et de l'animation

FOCUS SUR LE SERVICE CULTUREL, SON ÉQUIPE, SES ACTIONS

Le service culturel gère la bibliothèque, met en place la programmation culturelle et assure le suivi et l'animation du projet de conservation et de valorisation du patrimoine Senghor.

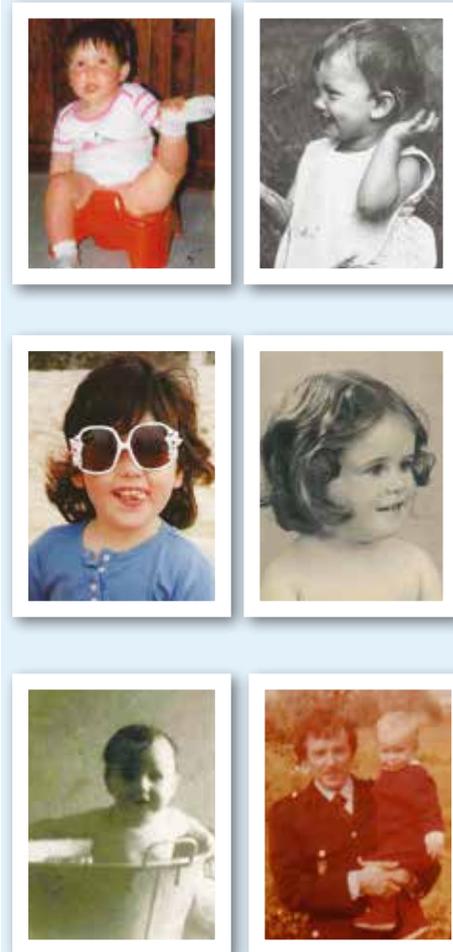
Pour la conduite de la bibliothèque, l'équipe se réfère au projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) défini avec les membres de la commission culture composée d'élus. Ce document définit les grandes orientations

de la bibliothèque en tenant compte de toutes ses missions, il a une durée de 6 ans.

Le nouveau PSCE est actuellement en cours de rédaction.

Vous allez régulièrement à la bibliothèque mais connaissez-vous vraiment l'équipe qui l'anime ?

Envie de savoir qui se cache derrière ces jolis minois ? Rendez-vous sur www.ville-verson.fr/vie-municipale/services-municipaux/bibliotheque-municipale ou scanner le QR Code suivant pour connaître davantage chacun d'entre eux...



*Statistiques 2020 en cours au moment de la rédaction

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

La municipalité réfléchit actuellement à l'éventualité d'organiser un portage à domicile de documents empruntés à la bibliothèque. Ce service, sous réserve d'éligibilité, serait destiné aux Versonnais dans l'incapacité provisoire ou permanente de se déplacer.

Afin d'évaluer l'opportunité de cette action, nous remercions les personnes susceptibles d'être intéressées de se faire connaître auprès de l'équipe de la bibliothèque.
02 31 26 44 80 - e-mail labibliotheque@ville-verson.fr





DES PROJETS INSCRITS DANS UNE DÉM

Le conseil municipal souhaite inscrire ses différents projets dans une zone en place d'une ferme maraîchère, diagnostics énergétiques, plan vé

LE PARC BOISÉ ET LA FERME MARAÎCHÈRE



Ces aménagements vont prendre place sur la frange Nord de l'Ecoquartier Saint Martin. Le bois s'étendra du rondpoint rue Henri Larose jusqu'aux abords de l'A 84.

LE PARC BOISÉ

Le parc boisé a pour objectifs de réduire les nuisances sonores au sein de l'Ecoquartier, d'améliorer la qualité de l'air et de créer à terme un lieu de détente pour les Versonnais. Sa réalisation va débiter cet été. A partir du 1^{er} juillet 2021, des travaux de préparation du sol vont être entrepris et la plantation des 5000 arbustes sera effectuée entre le 15 octobre 2021 et le 15 janvier 2022.

Le choix des essences d'arbres est dans sa phase finale avec une exigence : les plants devront avoir été produits en France et, si possible, en Normandie. Dans un but de biodiversité, des essences telles que du pommier sauvage, du poirier sauvage, du cornouiller sanguin, du cormier, du noisetier seront plantés en lisière dans la limite de 3 à 5 % du nombre de tiges.

Les plants mesureront 50 à 70 cm de haut et seront protégés des dégâts du gibier. Pendant les 5 premières années, l'aspect paysager du parc boisé sera relativement inhospitalier car l'on visualisera avant tout des lignes de protection.

Au bout de 5 ans, grâce au fort mélange d'essences et à la végétation naturelle, l'aspect du bois prendra forme. Et c'est vers les 10 ans d'existence que l'aspect forestier se précisera, lorsque l'on commencera à pouvoir circuler sous les arbres.

Une première éclaircie sera nécessaire vers 15 ans pour redonner de l'espace vital aux arbres. Cette opération sera à

renouveler tous les 8 ans environ, jusqu'à ce qu'il reste environ 350 à 400 arbres à l'hectare, soit un écartement moyen de 5 à 6 mètres entre chaque arbre.

L'aspect pédagogique ne sera pas en reste : des visites pour une découverte du milieu et des métiers forestiers seront envisagées avec les directions des écoles de Verson.

L'estimation du projet s'élève à 49 000 € financée en partie par une subvention de 50% du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire. Le coût pour le budget communal est donc de 24 500 €.

FERME MARAÎCHÈRE

Le projet de ferme maraîchère sera situé entre le cimetière et le bois.

La Ville de Verson souhaitait que cette partie de l'Ecoquartier soit exploitée pour une production de légumes. Avec l'association Vit'Actif, le projet devrait prendre forme d'ici 2022.

En effet, ce projet de maraîchage bio sera porté par Vit'Actif dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle. L'association, spécialisée dans l'insertion socio-professionnelle via une activité de maraîchage bio depuis 1999 (4 jardins à Isigny-sur-Mer, Potigny, Lisieux et Orbec), recherchait un site au sud-ouest de Caen pour implanter un nouveau chantier d'insertion. Sa vocation est d'être un tremplin vers l'emploi.

Cette association, sérieuse, soutenue par le Département et la DIRECCTE, fonctionne grâce à 90 % de subventions au titre de l'insertion professionnelle et 10 % grâce à la vente de légumes certifiés bio par ECOCERT.

Pour accueillir cette association la Ville de Verson s'engagera à :

- mettre à disposition le terrain de 3 ha au nord de l'écoquartier Saint-Martin
- viabiliser le terrain, (pris en charge par la SHEMA, (aménageur de l'Ecoquartier).
- accompagner l'association en l'approvisionnant en matières végétales (tontes)
- lui permettre d'accéder aux ateliers des services techniques pour de petites réparations d'urgence
- communiquer sur son installation et son activité de maraîchage auprès des Versonnais

L'association, quant à elle, s'engagera à :

- préparer avec un architecte le permis de construire du bâtiment type agricole
- le soumettre à la municipalité avant l'approbation du permis
- construire un bâtiment de 200 m² (dont 40 m² réservés à l'association du Tir à l'arc) entouré d'une clôture simple, équipé d'un parking de 10 places, le tout séparé de la zone de maraîchage par une allée fruitière.
- entretenir les locaux et le terrain
- régler les factures de téléphone et d'eau potable ou inhérentes à son activité
- agrémenter le jardin de fleurs et éventuellement de ruches
- accueillir des classes pour des visites du site

Un accord de principe a été émis par le conseil municipal pour l'implantation de ce chantier selon l'échéancier suivant :

2021 :

- viabilisation du terrain par la Ville de Verson
- demandes de subvention auprès des partenaires institutionnels par Vit'actif
- dépôt du permis de construire par Vit'Actif

2022 :

- construction du bâtiment
- mise en place de clôtures, serres, achat du matériel
- aménagement du jardin et du parking
- exploitation

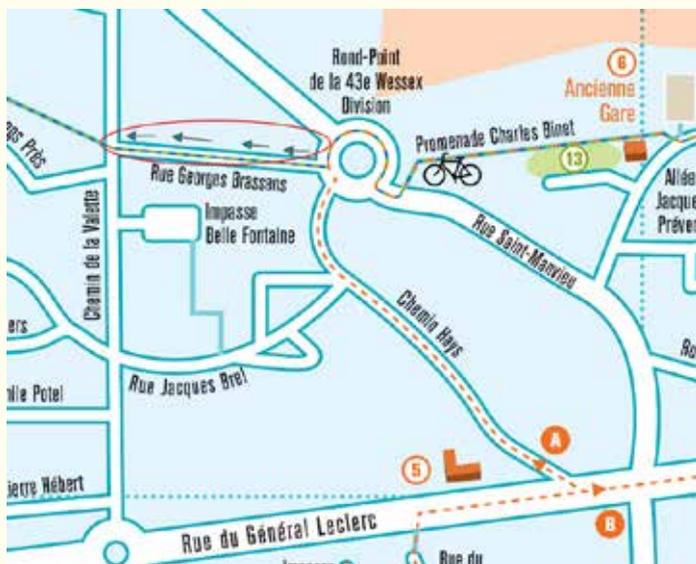
Vit'Actif
64 avenue Georges Guynemer
14000 CAEN
www.vit-actif.bio

ARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

de démarche de développement durable. Implantation d'un bois, mise o... sont autant de projets initiés dès cette année.



LE PLAN VÉLO



Scannez le QR code afin de visualiser l'ensemble du plan vélo.



Les réalisations prévues en 2021



Depuis quelques mois déjà, la commission Espaces publics – cadre de vie projetée de conforter et de sécuriser la circulation à vélo par une boucle « Nord » et une boucle « Sud », de desservir les établissements scolaires et les équipements municipaux (Espace Senghor, Mairie, ateliers de rotation...).

Ainsi l'architecture de ce plan vélo s'articule autour de la rue du Général Leclerc avec une voie cyclable du nord au sud et des liaisons transversales.

Nous avons conscience que la réalisation de ce projet ne sera pas simple. Cela s'effectuera selon une programmation en accord avec les budgets qui nous sont affectés dans le cadre du programme voirie. Il est convenable d'imaginer que ces aménagements seront lissés sur quatre ou cinq ans.

Par ailleurs, le service mobilité de Caen la mer entreprend deux études sur Verson :

- Une voie cyclable du plateau Perruques - rue de la Croix Beaujard à la rue de l'église
- Une étude sur la rue du Général Leclerc depuis le plateau Perruques au rond-point de Buk (sortie de Verson direction Mouen)

Ces études nous seront présentées et les investissements seront portés par le service mobilités de Caen la mer.

Afin de sécuriser l'ensemble des usagers (protéger les 2 roues des sorties de garage, ainsi que les piétons des 2 roues) des plots ont été installés sur la voie cyclable présente sur le trottoir de la rue du Général Leclerc. Une étude est en cours par les services de Caen la mer pour aménager des pistes hors trottoirs sur

l'ensemble de la rue du Général Leclerc.

Ci-après la projection des travaux qui seront **réalisés en 2021 par les services de Caen la mer** :

- La voie verte depuis le plateau les Perruques à la rue Bourdon Grammont
- La voie verte depuis le rond-point de la 43^{ème} Wessex à la promenade des impressionnistes en passant par l'ex terrain de tir à l'arc.

Pour information, le service mobilité de Caen la mer mène également une étude sur une voie bi-directionnelle entre Verson et Mouen, un avant-projet est également en cours pour une voie cyclable entre Verson et Bretteville-sur-Odon (quartier Koening).

UNE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF (VAE OU CLASSIQUE)



Afin de favoriser les déplacements à vélo, la commission Espaces publics et cadre de vie a proposé la mise en place d'une « prime » vélo.

Lors du conseil municipal du 12 avril, les élus ont voté l'attribution d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou pour l'achat d'un vélo classique neufs.

L'aide est de 250 € pour un vélo à assistance électrique et de 50 € pour un vélo classique. Avec le bonus vélo de l'Etat, l'aide de Caen la mer et celle de la ville de Verson, un Veronnais peut recevoir jusqu'à 500 € pour un vélo à assistance électrique répondant aux caractéristiques définies (neuf, pas de batterie au plomb, disposer d'un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route).

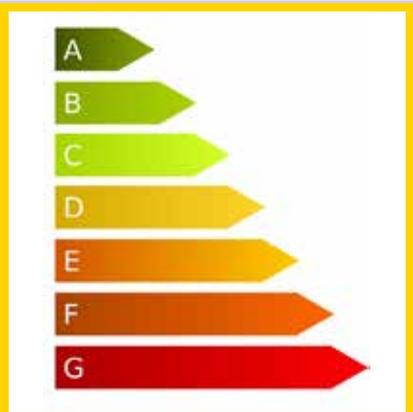
Pour bénéficier de la prime vélo de la Ville de Verson, il faut :

- être Veronnais
- être majeur
- avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €

Cette aide ne peut être attribuée qu'à une seule personne par foyer et par an.

Pour en savoir plus sur cette aide et en faire la demande, rendez vous sur www.ville-verson.fr ou contactez la mairie au 02 31 71 22 00.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE L'ACTION

**Diagnostics énergétiques**

Les diagnostics énergétiques se poursuivent sur les différents bâtiments municipaux. Ils ont été réalisés pour le pôle sportif et le restaurant scolaire Victor Hugo. D'ici la fin de l'année 2021, l'Espace Senghor, l'école Victor Hugo et l'espace dédié au foot feront l'objet d'un diagnostic. L'objectif de ces études est d'obtenir un programme et un estimatif de travaux pour améliorer la performance thermique de l'ensemble des équipements municipaux.

AVANT**APRÈS****Restaurants scolaires**

Afin de supprimer les contenants en plastique, la Ville de Verson a investi dans des ramequins en faïence pour servir les entrées et les desserts. En plus d'être durable, ce nouveau contenant permet une meilleure présentation des mets. Les enfants apprécient ce changement.

*Mare de la Bouillonnière***Gestion différenciée des espaces verts**

L'entretien des espaces verts et de la voirie est réalisé sans produits phytosanitaires. Le paillage pour les espaces verts et le désherbage thermique pour la voirie sont les techniques privilégiées pour éliminer les mauvaises herbes. Pour limiter l'entretien et favoriser la biodiversité, des zones herbées ont pris place dans les parcs d'activités, la mare de la Bouillonnière, l'Ecoquartier, le Parc de la Mairie, les noues et les chemins ruraux.

EHPAD SAINTE-MARIE

Nathalie LEMAZURIER, animatrice de l'EHPAD



Le pôle d'activités de soins adaptés (PASA) accueille des résidents de l'EHPAD Sainte Marie présentant des troubles du comportement modérés. L'objectif est de réduire ces troubles et de maintenir les capacités motrices et cognitives grâce à des thérapies non-médicamenteuses. Des activités thérapeutiques adaptées sont ainsi proposées tout au long de la journée. Les différents groupes sont constitués d'une di-

zaine de personnes réparties selon leurs envies et selon le type d'activité.

La journée commence à 10h30 autour d'une collation, suivie de la lecture du journal afin de maintenir le lien avec l'actualité. Les soignants mangent ensuite avec les résidents lors d'un repas thérapeutique. L'après-midi débute avec un temps de repos, puis une activité différente chaque jour (gym douce, médiation

animale, activités manuelles, parcours moteurs, ateliers de mobilisation cognitive, pâtisserie...) pour finir autour d'un goûter permettant de résumer la journée.

Appel aux dons

La maison de retraite recherche des chutes de tissus de couleurs vives et des restes de pelotes de laine. Chaque année, avec ces fournitures, les résidents fabriquent des doudous qu'ils ont plaisir à offrir aux enfants de Verson.

Vous pouvez déposer vos dons à l'entrée de la maison de retraite, l'accueil étant fermé au public



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DES RIVES DE L'ODON

Hélène DELAUNEY-MARY, animatrice du R.A.M.



Bien que la crise sanitaire nous invite à être prudents et à observer les gestes barrières au quotidien, le Relais Assistants Maternels des Rives de l'Odon a pu assurer ses activités auprès des assistants maternels, parents employeurs, enfants accueillis et familles jusqu'aux nouvelles annonces du 31 mars dernier. En temps normal, les ateliers d'éveil sont toujours proposés pendant la période scolaire de 9h30 à 11h30 sur inscription, le mardi à la Salle des Associations de Mouen, le jeudi à la Salle des Anciens de Verson et le vendredi à la Salle de réunion Communale de Tourville-sur-Odon.

L'animatrice :

- répond à vos questions professionnelles, contractuelles et administra-

- tives, soit par téléphone, soit par mail,
- continue de vous recevoir à son bureau sur les mêmes thématiques,
- informe également les futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil présents et communique la liste des assistants maternels agréés des 3 communes,
- contribue à aider les professionnels de l'accueil individuel au départ en formation continue.

Services gratuits et neutres.

CONTACT

Rue du Château
14210 Tourville-sur-Odon
Tél : 02 31 77 18 97
Email : ram.rivesdelodon@mfn-ssam.fr

ADMR

Carole HAMON, présidente

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association du grand Odon vous propose ses services, contactez-nous au 02 31 26 58 53 :

- Entretien du logement, du linge, préparation des repas
- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à la prise des repas
- Courses, déplacements, livraison de repas à domicile
- Garde d'enfant à domicile, soutien et aide familiale, notamment lors d'ennuis de santé

La fédération ADMR

vous propose ses services, contactez-nous au 02 31 26 84 84

- Travaux de petits bricolage (fixer ou monter des petits meubles, installer des équipements de sécurité...)
- Travaux de petit jardinage (tonte, arrosage, entretien du potager, taille des haies...)

CONTACT

ADMR du Grand Odon
70 allées Jacques Prévert 14790 Verson
02 31 26 58 53
verson@fedel4.admr.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, fermé le jeudi après midi
Répondeur à disposition pendant les fermetures



Le Foyer d'Accueil Médicalisé TERANGA, ouvert depuis 2016 dans l'Écoquartier est un lieu d'habitation de personnes avec autisme.

Notre volonté est d'offrir aux personnes une vie la plus ordinaire possible, de promouvoir leur bien-être et de favoriser

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ TERANGA (FAM)

Frédéric AUCOUTURIER, directeur

leur intégration à l'environnement et à la vie sociale de la commune.

Vous croisez donc régulièrement ses habitants et leurs accompagnants en centre-ville, à l@ bibliothèque, au supermarché, chez le coiffeur, ou encore en promenade dans le parc de la mairie et sur l'ancienne voie de chemin de fer.

Parfois, face à un chien qui se promène avec son maître, ces personnes peuvent avoir des réactions étonnantes et inhabituelles. N'en soyez pas surpris, elles sont simplement l'expression d'une forte angoisse non contrôlée liée à la proximité

de certains animaux, surtout s'ils ne sont pas en laisse.

Les professionnels savent accompagner ces signes de mal être, et nous sommes certains que, petit à petit, le travail autour de la relation aux animaux que nous menons avec eux, et la plus grande connaissance que vous aurez des habitants de TERANGA, créeront un contexte propice à de plus belles rencontres.

« Les personnes en situation de handicap ne sont pas ordinaires, ce qui fait d'eux des gens extra-ordinaires... »



ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc LAGARDE, Directeur



En décembre-janvier, les classes ont participé à des ateliers autour du cinéma. Aurore et Johanna, animatrices du cinéma LUX, ont présenté aux élèves une lanterne magique. Après avoir observé un zootrope et manipulé des folioscopes, les élèves ont réalisé des thaumatropes (jouets d'optique). Les plus grands ont eu une initiation à l'animation en volume (stop motion) assistée d'un ordinateur.

Ce fut une très belle découverte du cinéma !



Cet hiver, opération nettoyage du carré potager puis paillage avec de la paille et des feuilles de la cour pour que le sol ne soit pas laissé nu pendant les vacances d'hiver et que les vers de terre et autres animaux utiles se mettent à travailler pour nous. Nous avons par la suite semé des petits pois en godets dans la classe. Nous allons attendre qu'ils poussent avant de les replanter dans le carré.

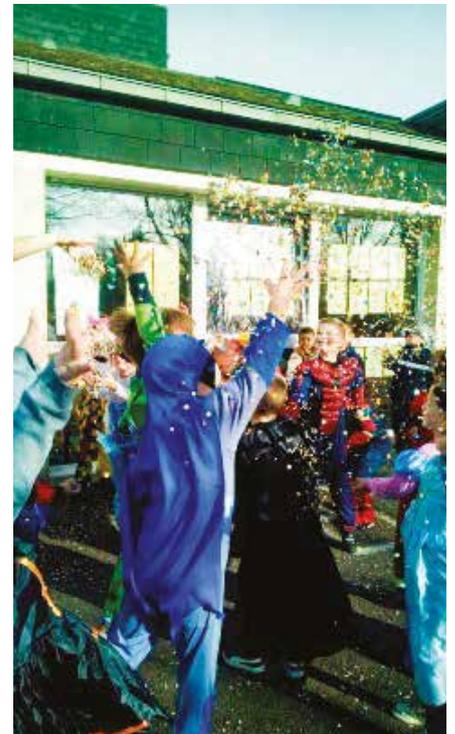
Le Carnaval à l'école a eu lieu le vendredi 12 mars. Les élèves sont venus déguisés à l'école. Le matin, chaque classe a défilé devant les autres classes en musique grâce à la sono mobile de la mairie de Verson. Dans chaque classe, les élèves se sont lancés des confettis ! L'après-midi, les élèves dans leur classe ont participé à un goûter offert par l'association Parents à Verson.

Participation de toutes les classes au Prix des Incorruptibles. En raison du contexte sanitaire, Aude, de la bibliothèque mu-



nicipale, est venue dans chaque classe pour nous lire les albums sélectionnés. Dès que possible, nous serons de nouveau accueillis à la bibliothèque.

Un goûter de Noël a eu lieu le vendredi 18 décembre matin ; les familles ont été sollicitées pour apporter des gâteaux du commerce, des clémentines et des boissons. Les élèves ont chanté Noël. Cette année, les résidents de la maison de retraite de Verson ne pouvaient pas venir nous écouter. Nous avons offert aux "papis" et "mamies" de la maison de retraite nos dessins réalisés en classe. Nathalie, l'animatrice, est venue les chercher. Les résidents avaient confectionné pour chaque élève un bel objet.



« Lire et faire lire » :

Depuis la rentrée scolaire, avec le contexte sanitaire, les bénévoles lecteurs, lectrices ne peuvent pas venir à l'école, sur le temps du midi, lire des histoires aux enfants. Nous avons expérimenté une séance « Lire et faire lire » en visio avec Pierre-Yves, lecteur et 6 enfants accompagnés d'un adulte présents à l'école devant un grand écran. Ce fut une belle première tentative. Les participants ont apprécié ce moment de partage autour d'un album, même à distance ! Nous allons essayer de mettre en place d'autres séances sur le même principe.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

Alain LABBÉ, Directeur



ATELIER PERCUSSIONS

Pour pallier les nombreuses visites et sorties culturelles annulées, nous avons lancé notre atelier « PERCUSSIONS » qui nous emmènera jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Avec son Drumtruck, Jean-Philippe Barbato, lauréat de la fondation Yehudi Menuhin et premier prix de la FNAPEC est titulaire du diplôme d'État de professeur de musique, agréé par l'Éducation Nationale. Il vient partager sa passion des percussions chaque mardi matin. D'ici la fin de l'année scolaire, chacune des 10 classes de l'école élémentaire aura bénéficié de 4 séances de 50 minutes.

A la fin de ce cycle de 4 séances, les élèves présenteront leur travail à leurs camarades.

Et, grâce à l'intervention de l'association Verson Vidéo, les parents d'élèves pourront visionner le travail musical de leurs enfants.

ATELIER PETIT DÉJEUNER



Une animation santé autour de l'équilibre alimentaire a été proposée en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé. Tout d'abord, les étudiants de l'UFR Santé (3 infirmières en 2^{ème} année et un pharmacien en 5^{ème} année) sont allés dans les 10 classes de l'école pour échanger sur le petit déjeuner idéal. Sous forme de quizz et de vidéos, les enfants ont pu en apprendre un peu plus sur l'équilibre ali-

mentaire. Ensemble, ils ont composé un petit déjeuner équilibré.

Après la théorie, la pratique. Du 15 au 19 mars, chaque classe s'est rendue au restaurant scolaire avant d'aller en cours pour prendre son petit déjeuner afin d'appliquer les principes de l'équilibre alimentaire. Cela a nécessité une organisation commune avec les services de la Mairie de Verson afin de ne pas gêner la mise en place du service du déjeuner tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur.

CARNAVAL

Et c'est sous un beau soleil que nous avons pu vivre un carnaval dans l'école, sans les parents d'élèves malheureusement. Mais le club vidéo de Verson est venu réaliser une captation et très bientôt, les parents pourront la découvrir via le net.



POÉSIE

En partenariat avec la Bibliothèque de Verson, les élèves ont participé au « Printemps des Poètes » : ils se sont lancés dans l'écriture de poèmes sous de multiples formes. Toutes ces créations ont été exposées à la Bibliothèque de Verson.

Une classe de CM1 et la classe ULIS ont programmé « une classe d'eau ». A travers des visites (en baie de Sallenelles, à la station d'épuration de Feuguerolles-Bully), les élèves vont aller à la découverte du cycle de l'eau, de son importance vitale (sous réserve).

COURSE D'ORIENTATION



L'animateur sportif de la commune, Laurent Pierre, intervient de nouveau. Ce sont quatre classes, le jeudi matin, qui vivent une activité « orientation » dans le parc de la Mairie. Trois autres vont au stade le vendredi après-midi. Nous espérons que les 10 classes de l'école pourront vivre « une journée orientation » en forêt de Grimbosq fin juin prochain et ainsi, mettre en pratique ce que ces élèves apprennent avec Laurent.

Inscriptions scolaires 2021/2022

Pour procéder à la première inscription de vos enfants dans les écoles maternelle et élémentaire en septembre 2021,

- tout d'abord, téléchargez le formulaire sur www.ville-verson.fr/rentree-scolaire-2021-2022 puis retournez-le avec les pièces demandées à kagillet@ville-verson.fr ou contactez la mairie au 02 31 71 22 00
- Une fois l'e-mail de confirmation de la mairie reçu, vous pourrez prendre rendez-vous avec les directeurs d'écoles.

Pour l'école maternelle

Françoise Dolto : contactez M. Lagarde au 02 31 26 82 76, de préférence le lundi, jour de décharge.

Pour l'école élémentaire

Victor Hugo : contactez M. Labbé au 02 31 26 81 75, de préférence les lundis, mardis et jeudis, jours de décharge.

FOCUS SUR PLAS ECO : MOBILIER URBAIN EN PLASTIQUE RECYCLÉ



Installée dans la zone d'activités de la Mesnillière (Verson) depuis 25 ans, PLAS ECO est une entreprise qui évolue dans le domaine de l'économie circulaire depuis sa création.

Leader sur son marché, PLAS ECO dessine, fabrique et commercialise du mobilier urbain et des solutions d'aménagement extérieur en plastique recyclé. Tables de pique-nique, bancs et banquettes, mobilier de fleurissement, corbeilles, modules de clôture et de claustra...

Ces mobiliers, principalement destinés aux collectivités locales, répondent de plus en plus à la demande des entreprises privées. La force de vente, composée de onze commerciaux répartis sur toute la France, accompagne les collectivités de

toute taille, notamment plusieurs communes de la Communauté Urbaine de Caen la mer. PLAS ECO offre l'opportunité à ses clients d'investir dans des aménagements extérieurs de qualité, dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), avec un impact positif pour l'environnement.

La fabrication du mobilier est réalisée à 100 % sur le site de Verson par l'équipe de production, composée de 12 menuisiers qualifiés. Le bureau d'études développe les produits du catalogue annuel, ainsi que des solutions d'aménagement sur mesure. L'équipement industriel permet la production et l'assemblage de mobiliers originaux au design novateur. Ainsi, de nouvelles tables de pique-nique PLAS ECO ont vu le jour en 2020, revisitant un style classique qui existe depuis les années 1960.

En 2021, PLAS ECO communique sur une innovation qui valorise le mobilier extérieur. Il s'agit de la déclinaison de la plupart de ses gammes de mobilier en coloris vifs : jaune, blanc, bleu, rouge, vert. La finition Pigmentek® est exclusive à la société normande. Comme la matière est teintée pleine masse, ces coloris résistent

aux U.V. D'abord développés pour les écoles maternelles et élémentaires, ces couleurs répondent aujourd'hui à une demande forte pour équiper les centres villes, les bords de mer, les musées et autres parcs.

L'entreprise versonnaise est partie prenante dans le programme Ubicuity®, initié par la célèbre marque de stylos BIC. Ce programme vise à recycler les instruments d'écriture et à les transformer en une gamme de mobiliers extérieurs pour les enfants et pour les adultes. Le slogan « Petit stylo deviendra banc...® » résume parfaitement la démarche ludique du programme Ubicuity®. Ainsi, les collectivités et les établissements qui en font la demande peuvent devenir point de collecte afin de participer activement à la récupération des stylos usagés.

Chiffres clés

- Date de création : 1996
- 450 références de mobilier urbain
- 32 collaborateurs
- 1 site de production (Verson)

Commercialisation sur toute la France
www.plaseco.fr

UCIA DE L'ODON



Nous avons créé l'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale (UCIA) de l'Odon le 13 Février 2020, afin de réunir les entreprises et les commerces de Verson. Les objectifs de l'association sont de permettre à ses adhérents de se connaître les uns les autres, d'échanger, de partager, de développer, de représenter le secteur économique et de défendre leurs intérêts locaux. Cette association sera amenée à gérer, promouvoir et animer l'espace marchand, former ses membres et, enfin, entreprendre toutes les actions susceptibles de développer l'objet de l'association.

Lors de cette AG constitutive deux équipes (entreprises et commerces) sont mises en place pour favoriser de nouveaux projets.

Du fait du contexte sanitaire, le bureau a décidé de maintenir la cotisation pour l'année 2021/2022 à 60€ au lieu de 120€

initialement prévus, cela pour permettre de garder les adhérents actuels et d'en accueillir de nouveaux.

La prochaine assemblée générale devrait se tenir courant avril 2021 suivant l'évolution de la crise sanitaire. Nous restons à votre écoute et à votre disposition !

Manifestations envisagées en 2021, sous réserve du contexte sanitaire

- Manifestation du Printemps
- Fête des Parents (du 30 mai au 20 juin)
- Manifestation commerciale de l'automne (du 15 au 31 octobre)
- Repas des commerçants et dirigeants (samedi 4 décembre)
- Marché de Noël des commerçants et Téléthon (samedi 4 décembre)
- Visites d'entreprises
- Petit déjeuner entrepreneur
- Forum de l'emploi
- Annuaire de membres Partenariat inter-entreprises

LE BUREAU

Entreprises :

CO-PRESIDENT, Vincent NICOLLE : vincent@pubnpose.com
VICE PRESIDENT, Arnaud VISSÉ : avisse@coulidor.fr
SECRETARE, Damon MEHMETAJ : damon@mvd-informatique.fr
TRESORIER, Karim BOUAZIZ : karim.bouaziz@stef.com

Commerces :

CO-PRESIDENT, Maximilien CASTEL : contact@normandieparking.com
VICE PRESIDENT, Bruno PAUL : brunopaul49@gmail.com
SECRETARE, Aurélien ROUSSEL : lolivadeverson@gmail.com
TRESORIER, Jérôme MALLEUX : jmalleux@lafaforet.com
www.facebook.com/UCIA-de-lOdon-100200531640429/

L'AVENTURE

L'Aventure a reçu la visite de la Région Normandie le 25 mars dernier. Dans le cadre du dispositif Coup de Pouce, M. et Mme Lebeurrer ont bénéficié d'une subvention de 6 300 € pour la reprise d'un bar PMU - restaurant. Ce dispositif a pour but de soutenir la création et la reprise de TPE de moins de 10 salariés.

En attendant de pouvoir ouvrir dans des conditions normales, l'Aventure propose des menus à emporter du mardi au vendredi de 11h30 à 14h00 plus d'infos sur : www.versonaventure.fr

<https://www.facebook.com/versonaventure/>



De gauche à droite : Lynda LAHALLE, conseillère régionale en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, Jérôme Lebeurrer, propriétaire de l'Aventure, Nathalie Donatin, maire de Verson et Sophie GAUGAIN, 1^{ère} Vice-Présidente de la Région Normandie en charge du développement économique et du soutien aux entreprises.

PRÉSENCE SENGHOR À VERSON

UNE NOUVELLE ASSOCIATION



© Jean-Yves Desfoux

En lien avec le transfert de propriété de la résidence de Léopold Sédar Senghor, nous avons créé une association ainsi nommée : « *Présence de Léopold Sédar Senghor à Verson* ».

Elle s'est fixé comme objectifs de :

- Promouvoir les œuvres et actions de L. S. Senghor
- Continuer à faire vivre le poète, notamment auprès des Versonnais
- Aider à l'organisation ou organiser des manifestations dans les lieux qu'il a fréquentés et notamment dans la propriété où il a vécu
- Développer tout partenariat culturel avec les collectivités, d'autres associations, les sociétés et les organismes divers qui le souhaitent.

Il va de soi que son activité se fera en lien avec la commune.

L'assemblée constitutive a nommé Michel Marie président, Charles Binet trésorier et Jean-Pierre Tostain secrétaire.

L'association entend prendre son essor à compter du transfert de propriété. Elle travaille d'ores et déjà à définir son plan d'action pour les prochains mois.

Tous les Versonnais qui souhaitent s'associer peuvent et pourront se faire connaître auprès des membres du bureau.

CONTACT

Jean-Pierre Tostain, secrétaire

TOUS EN FORME



L'association Tous en Forme maintient le lien avec ses adhérents grâce à des cours en visio et l'envoi de vidéos YouTube. Nous proposons également à nos membres des cours en extérieur dès que la météo le permet : en très petit comité, distanciation sociale et bonne humeur sont au rendez-vous. Nous avons investi dans du matériel adapté au contexte.

Dès que le couvre-feu sera levé, les cours reprendront en extérieur, dans le parc de la mairie, aux horaires habituels.

Des cours sont d'ores et déjà programmés tout l'été en extérieur dans le respect des mesures qui seront fixées dans les décrets à venir.

CONTACT

tousenformeverson@gmail.com

DANSER À VERSON



Photo souvenir

Pour Danser à Verson, qui avait repris ses activités à la rentrée de septembre 2020, la saison s'est à nouveau brutalement arrêtée mi-octobre. Comme beaucoup d'autres associations, ces périodes successives de confinement nous privent de nos activités et nous espérons que ces longs mois d'incertitude n'auront pas trop de conséquences sur notre groupe et sur le lien social généré par nos rencontres.

L'association Danser à Verson a été créée en 1994 à l'initiative de Guy Lefebvre qui en sera le président plusieurs années durant. Ce sont donc depuis, plusieurs centaines de danseuses et danseurs qui sont venus faire leurs premiers pas de danse, la plupart en tant que loisir, pour rencontrer de nouveaux amis et danser en société. D'autres -moins nombreux- se sont pris au jeu jusqu'à participer à des compétitions nationales.

Tout au long de ces années des liens se tissent naturellement entre les adhérents. Si l'activité principale de Danser à Verson reste l'enseignement et la pratique de la danse, l'association propose également à

ses membres des soirées à thème, des repas dansants, des sorties en groupe, des participations à divers événements.

Faisons preuve d'optimisme, nous finirons par voir le bout du tunnel, et suivons le conseil de Plaute : "le meilleur remède pour tous les problèmes, c'est la patience".



CONTACT

Joëlle au 06 31 35 40 47

joelle.secretairedav@orange.fr

Jacques au 06 85 23 26 81

jacques.danseraverson@wanadoo.fr

PETITE PIROUETTE

En attendant les décisions de l'Etat, Petite Pirouette a su s'adapter à la crise sanitaire. Pour garder le lien entre adhérents, nous avons « télétravaillé » et utilisé les moyens existants aujourd'hui.

Nous faisons de la visio-activité via réseau sécurisé, nous réalisons des vidéos et photos ce qui permet de continuer notre activité. De plus, nous avons créé une page Facebook pour permettre aux familles de voir nos activités mais aussi d'en faire profiter tout le monde : idées de bricolage, recettes, menus... Par exemple à Noël nous avons proposé un concours « carte de vœux », tous les adhérents ont confectionné une couronne de Noël et même si le père Noël n'a pu venir à l'association déposer ses cadeaux au sapin comme chaque année, il a missionné deux lutins (munis de gel et de masques) pour faire le tour de toutes les maisons de nos adhérents afin qu'ils reçoivent leurs cadeaux de Noël !!

Nous avons vraiment hâte de nous re-



trouver en présentiel, d'autant plus que nous pourrions ouvrir Petite Pirouette deux fois par semaine. Enfin, nous gardons l'espoir d'une sortie collective en juin.



CONTACT

Stephanie Goni Lacasa : 06 67 67 77 21
associationpetitepirouette@yahoo.fr
www.facebook.com/Petite-Pirouette-112146300164528

LES CYCLOS DE L'ODON : OFFREZ DU VÉLO À VOTRE SANTÉ



Malgré la crise sanitaire que nous connaissons depuis un an, la pratique du vélo en club (sauf pendant les périodes de confinement) s'est poursuivie, en respectant, bien entendu, les règles imposées par le Ministère des Sports.

C'est ainsi que nous organisons toujours, pour les membres du club, des randonnées de trois heures environ tous les mercredis et samedis après-midi.

Des groupes homogènes sont formés en fonction des capacités de chacun, du débutant au cycliste confirmé.

A la belle saison et en fonction des conditions sanitaires, nous organiserons des sorties découvertes tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures, une fois par mois. Elles seront annoncées sur les supports

de communication de la Mairie.

La Fédération Française de Cyclotourisme, à laquelle nous sommes affiliés, propose également de nombreuses randonnées au niveau régional, national ainsi qu'à l'étranger.

Les vélos à assistance électrique (VAE) sont acceptés dans la plupart des randonnées.

Rejoignez-nous et bénéficiez de 3 sorties d'essai consécutives pour tester l'ambiance du club !

CONTACT

Alain Courteille, président
06.83.73.74.88
lescyclosdelodon.monsite-orange.fr

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Masques retirés pour la photo.

Le bureau de l'Amicale des Anciens Combattants de Verson s'est réuni le 12 mars dernier à l'Espace Senghor à huis clos. Le rapport annuel et les comptes ont été approuvés.

CONTACT

Roger Maurice, président :
09 54 52 44 90
a.a.c.vernon@free.fr



ARTS PLASTIQUES À VERSON



«On ne se rend compte de l'importance des choses qu'après les avoir perdues»

Nous souhaitons mettre en avant, en cette période particulière, toutes les possibilités qui nous sont offertes pour nous adapter au mieux à cette situation. Nous avons pris le temps de la réflexion pour organiser, structurer, mettre en place les nouveaux projets qui nous tiennent à cœur.

Projets :

Nous avons rencontré Verson Vidéo et envisagé ensemble une collaboration. En réalisant des vidéos de nos activités, Verson vidéo va favoriser notre communication. Nous les en remercions vivement. Notre parti pris est de mettre en valeur non seulement la pédagogie de

tous nos professeurs mais également leur travail extérieur. C'est pourquoi nous vous transmettons leur actualité par notre lettre d'information mensuelle et par tous les supports de communication dont nous disposons sur notre territoire. Charlotte Noyelle pilote l'atelier des enfants de notre association. Elle a repris ses cours en présentiel depuis le 27 janvier 2021, suite à l'autorisation de la Ville de Verson d'ouvrir la salle Bora Bora pour cette animation. D'autre part, elle a exposé ses créations au Centre Socio-Culturel de la Pierre Heuzé du 8 au 26 mars dernier.

Nous avons réalisé des séances vidéo et interview pour ces deux projets. Vous découvrirez le fruit de ce concept sur notre page facebook et en ligne sur notre site Internet dès que le travail sera terminé. Nous comptons faire de même avec nos deux autres professeurs -Joël Villedieu et Yves Riguidel- dès que nous aurons l'autorisation de reprendre les cours en présentiel. Leurs ateliers utilisent les différents outils informatiques dont nous disposons actuellement qui, certes ne remplacent pas le contact direct, mais qui entretiennent des échanges intéressants et un lien social.

Malgré tout, nous constatons que depuis le confinement du mois d'octobre, il y a un essoufflement. De ce fait, la présence

d'une partie non négligeable d'adhérents s'estompe.

Exposition virtuelle

L'exposition virtuelle en collaboration avec Arnaud Pignorel, conseiller municipal délégué à l'innovation à la mairie de Verson, se structure. Nos adhérents et professeurs lui ont adressé leurs peintures, leurs vidéos. Dans un avenir très proche, vous pourrez visiter notre exposition dans les murs virtuels de l'Espace Senghor. Nous espérons un jour pouvoir exposer nos « œuvres » dans les rues de Verson lors d'une manifestation commune à toutes les associations de Verson. Bien sûr, tout reste à inventer...

Important :

Pour modifier nos statuts dans le cadre de l'agrément JEP (Jeunesse et Education Populaire), nous avons organisé une assemblée générale extraordinaire. En cette période de difficultés sanitaires, nous avons dû étudier la possibilité de la tenir en visioconférence ou télécommunication selon les textes en vigueur, la présence de nos adhérents étant nécessaire à cette modification.

CONTACT

Doris MALARD, présidente

<https://arts-plastiques-verson.hubside.fr>

artsplastiquesverson@gmail.com

facebook.com/Arts-Plastiques-à-Verson

LES SCULPTEURS DE L'ODON



Comment rendre compte de la vie associative lorsqu'elle n'est plus possible depuis plusieurs mois ? La pandémie a imposé aux sculpteurs, comme aux autres associations de Verson une cessation d'activité, une mise en réanimation, une sorte de coma artistique dont on ne sait ni dans quel état, ni quand nous en sortirons.

Pour survivre, nous avons recours à la virtualité : Vidéo conférences entre adhérents, réunions de bureau par Zoom,

exposition virtuelle proposée par la commission Innovation de la Ville de Verson. Les Sculpteurs restent aussi mobilisés et continuent, pour ceux qui le peuvent, à travailler. Cela nous permet, entre autres, d'envisager des projets d'exposition en extérieur qui, nous l'espérons, pourront voir le jour.

Espérons que la vaccination en cours permettra de voir la lueur au bout du tunnel ? Et si nous devons apprendre à vivre avec ce virus, faisons le pari que nous saurons adapter nos comportements associatifs comme nous le faisons en famille ou professionnellement.

Gageons que les ateliers flambant neufs qu'on nous promet pour l'automne ne resteront pas vacants. Aussi, l'enjeu de cette année, dans un contexte sanitaire difficile, est de maintenir la dynamique de notre vie associative dans la perspective de réinstallation dans des locaux parfaitement fonctionnels.

CONTACT

Maggy Héricy-Asselin, présidente

Christian Cadot, secrétaire

sculpteurs.de.lodon@gmail.com

[lessculpteursdelodon.jimdofree.com](https://www.lessculpteursdelodon.jimdofree.com)

CLUB DE L'AMITIÉ



souvenir de l'AG du 2/02/2018

Chers amis, membres du Club de l'Amitié, nous sommes désolés de n'avoir pu reprendre nos activités et nos réunions de quinzaine à la salle des fêtes des 3 Ormes à cause de la pandémie qui ne régresse pas suffisamment. Nous ne pouvons que garder l'espoir, pour l'instant, qu'après l'été, nous pourrions nous revoir en groupe.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de garder le moral et pour cela nous vous joignons une photo souvenir de l'assemblée générale du 2 février 2018, certains pourront se reconnaître.

En attendant de nous revoir, prenez bien soin de vous.

CONTACT

Odile Françoise : 02 31 26 65 78

odile.francoise14@free.fr

ECOLE DE MUSIQUE LAMIDO

Aujourd'hui et demain, ensemble et dans le partage



16 octobre 2020 à la salle des Trois Ormes, Concert du groupe Bam Bam Tikilik avec l'ensemble de percussions africaines de Lamido.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement touche le monde culturel et rend nos actions difficiles, même impossibles dans trop de domaines. Elle nous permet de nous rendre compte aussi de l'importance de certaines choses qui nous manquent et qui pourtant nous semblaient presque banales. Elle nous oblige enfin à nous mobiliser et à trouver ensemble des solutions pour que chacune et chacun puisse continuer le mieux possible son chemin musical.

Il s'est agi pour les professeurs de faire des cours en visio pour remplacer les cours en présentiel pendant les confinements et toujours actuellement pour les

élèves adultes et les élèves qui ont cours pendant le couvre-feu.

Les professeurs et les élèves qui ont pu reprendre le chemin de nos lieux de cours comme l'Espace Senghor ont fait la différence entre les deux modes d'enseignement. Ils apprécient la plus grande facilité pédagogique et l'importance du contact humain que permet le face à face. Malgré cela, je sais que les professeurs font leur possible pour que les cours en visio permettent aux élèves, qui jouent aussi le jeu, de progresser. Pour les plus jeunes je constate aussi l'investissement des parents qui est primordial pour que l'envie et la confiance perdurent.

Nous voyons ici l'importance de chacune et chacun. Dans notre école de musique associative, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration et en particulier notre trésorière, Catherine Fourrez, notre président, François Lesauvier et notre président adjoint, Patrick Ducrot qui poursuivent le travail sur le terrain avec notre assistant de gestion, Jean-Marc Fresson que je remercie également. Je souhaite remercier aussi la municipalité de Verson, les élus ainsi que Franck Decussy, le responsable Pôle Enfance-Jeunesse et Vie Associative qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions tout en veillant au respect des décrets qui « fleurissent ». Pas facile pour les écoles de musique associatives qui ont certaines contraintes par rapport aux écoles de musique et conservatoires de la fonction publique. Comptez sur ma mobilisation pour plus d'équité entre les lieux d'enseignement de la musique.

En attendant soyons proches de celles et de ceux pour qui cette période est difficile et tâchons d'être optimistes ; "demain" nous allons retrouver une vie "normale". Et si cette vie normale était de continuer « de faire ensemble », « de partager ensemble » et par exemple d'aller aux concerts ? J'ai souvent regretté de voir peu de monde à ceux que nous programmions mais j'entends tellement depuis un an qu'ils manquent que j'ai vraiment hâte que nous puissions vous en reproposer.

CONTACT

Fabrice LECONTE,
Directeur de l'école de musique Lamido
www.lamido.fr

AU JARDIN DE L'ODON



En cette période d'épidémie, porteuse d'inquiétude, de dommages sanitaires et économiques, de contraintes, on mesure combien la vie associative est précieuse. "Au Jardin de l'Odon", comme la plupart des associations, a fonctionné au ralenti. Toutefois entre les confinements, dans le respect des consignes, des ateliers ont été réalisés et le jardin partagé entretenu.

Nous ne perdons pas espoir d'accueillir le 8 MAI 2021, les Versonnais et amateurs de jardins dans le parc de la mairie, pour une nouvelle édition de la manifestation

"ART ET PLANTES EN FÊTE" (en fonction de la faisabilité et dans le respect des consignes qui seront en vigueur à cette date).

Cette situation permet de mesurer combien la vie associative est importante. Des liens se créent pour porter un projet commun choisi. En période de confinement, des petits messages, appels téléphoniques, services rendus et prises de nouvelles, ces liens évitant le repli sur soi, ont permis de rompre l'isolement contraint du cercle familial, professionnel, amical.

Alors, vivement de vraies retrouvailles et la possibilité de réaliser "ART ET PLANTES EN FÊTE" le 8 MAI 2021 pour permettre une belle déambulation prudente dans le parc de la mairie. Sinon rendez-vous en 2022 !

CONTACT

Isabelle GUILLEMETTE, présidente
aujardindelodon@yahoo.fr



JUMELAGE DE L'ODON

Buk (Pologne) - Hambühren (Allemagne) - Tourville-sur-Odon/Verson
2021, 30^{ème} anniversaire de la signature de la charte avec Hambühren

La situation sanitaire nous a obligés à repousser les activités prévues en 2020 sur 2022.

Pour mémoire les activités de 2019 :

Réception Ascension 2019.

Une délégation de la commune de Buk en Pologne et une délégation de la municipalité de Hambühren en Allemagne sont venues nous rendre visite. Huit lycéennes ont accompagné nos amis de Hambühren. Le vendredi, ils ont découvert les secrets de la fabrication du Calvados lors de la visite d'une distillerie dans le Pays d'Auge et admiré les merveilles du centre historique de Rouen.

Le samedi, tous les participants se sont retrouvés pour un repas dansant. La soirée a débuté par de très belles démonstrations des danseuses et danseurs de l'ASLO de Tourville-sur-Odon.

Une invitation nous avait été faite ainsi qu'à nos amis allemands par la délégation polonaise pour assister à Buk à la grande fête annuelle célébrant la fin des moissons le 24 août.

La seconde rencontre de l'année avait eu lieu en POLOGNE avec notre ville jumelée BUK, (se prononce bouk). Buk, située à l'ouest du pays, à proximité de Poznan (capitale de la Grande Pologne) sur l'axe Berlin-Varsovie, est distante d'environ 1500 km de Verson et de Tourville-sur-Odon. Cette rencontre s'était déroulée du vendredi 23 au lundi 26 août 2019, à laquelle 18 membres du Jumelage de l'Odon avaient participé. Nos partenaires allemands de Hambühren étaient également présents.

La rencontre avait été riche de décou-

vertes :

- Initiation à la réalisation de petites céramiques de décoration
- Participation à la Grande fête folklorique des moissons du district de Buk.
- visite du musée du croissant à Poznań avec réalisation du croissant de St Martin.

Les cours d'allemand (saison 2020/2021) organisés conjointement avec le jumelage franco-allemand de Bretteville-sur-Odon, subventionnés en partie par le Conseil Départemental du Calvados et animés par une professeure diplômée ont repris début octobre : il est toujours possible de nous rejoindre dans l'un des niveaux proposés :

- "Intermédiaire" le lundi de 18h à 19h30 au centre socio-culturel de Bretteville-sur-Odon
- "Débutant" le lundi de 19h35 à 21h05 au centre socio-culturel de Bretteville-sur-Odon
- "Conversation" le mardi de 10h à 11h30 à l'espace Senghor de Verson

Programme 2021 :

Vous êtes intéressés par le Jumelage avec l'Allemagne ou (et) la Pologne ou par des cours d'allemand ? Venez nous rencontrer à une randonnée suivie d'un barbecue qui devrait être organisés à l'automne.

CONTACT

Martial MANSION : 02 31 80 57 22

Jacques LETOURNEUR : 02 31 26 89 71

Françoise LAISNEY : 02 31 26 87 52 (cours d'allemand)

Courriel : Jumelage.de.lodon@free.fr

TENNIS CLUB DE VERSON

Grégory Blais, président



Le TENNIS CLUB de Verson maintient ses activités sportives à l'extérieur dans le cadre strict des contraintes liées au Covid 19. Nous proposons également, à toutes les per-

sonnes non licenciées et voulant découvrir et tester la pratique du tennis, un abonnement saisonnier. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le club au 06 83 03 42 71.

Les éducateurs du Club interviendront prochainement à l'école maternelle Françoise Dolto afin de mettre en place le projet « de la cour aux courts » avec l'équipe enseignante. Les enfants vont ainsi prati-

quer le tennis en toute autonomie et en toute sécurité grâce à un matériel adapté afin de travailler leur mobilité et de lutter contre la sédentarité.

Cette pratique pourra être poursuivie pendant les récréations ou lors des cours d'Education Physique et Sportive (EPS) avec les professeurs des écoles puisque le club offrira trois valises pédagogiques à l'école.

Pour cette opération, le TENNIS CLUB de Verson a reçu l'agrément de la Fédération Française de Tennis, associée dans cette convention au Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et au Ministère des Sports.

CONTACT

Grégory Blais - 06 83 03 42 71

Facebook : TC Verson

EVI'DANSE JAZZ Verson

Laura BIGNET, présidente

Cours de danse Jazz Modern'Jazz et Hip Hop



Gala de danse 2019 © Serge Douillet

Nos cours de danse : 14 cours sont dispensés par notre professeur de danse Anne Marescal.

Eveil : 4 ans révolus, mercredi 16h - 16h45 (Cours de 45 min)

Initiation 1^{ère} année :

5 ans, mercredi 15h - 16h

Initiation 2^{ème} année :

6 ans, mercredi 14h - 15h

Jazz Débutant 1 :

7/8 ans, mercredi 17h - 18h

Jazz Débutant 2 :

9 ans, mercredi 18h - 19h

Jazz Débutant 3 :

10 ans, jeudi 17h30 - 18h30

Jazz Intermédiaire 1 :

11 ans, vendredi 17h30 - 18h30

Jazz Intermédiaire 2 :

12/13 ans, jeudi 18h30 - 19h30

Jazz Avancé 1 :

14/16 ans, vendredi 18h30 - 19h30

Jazz Avancé 2 :

16/18 ans, vendredi 19h30 - 20h30

Jazz Avancé 3 : Adultes avancés,

jeudi 19h30 - 20h45 (Cours d'1h15)

Jazz Technique Intermédiaire : samedi 10h - 11h (Validation Anne Mini. 16 élèves)

Jazz Technique Supérieur : samedi 11h - 12h15 (Cours d'1h15 Validation Anne)

Jazz Adultes débutants : lundi 20h - 21h (ces horaires sont susceptibles de changer à la rentrée).

1 cours est dispensé par Tanguy Lemeray
Hip Hop Break dance (enfants à partir de 7 ans) : mercredi 11h

Les cours ont lieu dans la salle de danse à l'Espace Senghor à Verson.

Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire ou pré-inscrire votre enfant pour la rentrée 2021-2022 en nous envoyant un mail à : evidansejazz@gmail.com. Nous serons également présents au Forum des associations de Verson.

CONTACT

Laura BIGNET, Présidente

06 51 35 09 10,

evidansejazz@gmail.com

PROJET DE TERRITOIRE : L'AVENIR EN COMMUN

Le projet de territoire est à la fois une vision à 10 ans et un cadre stratégique global et cohérent partagé par les habitants, les élus du territoire, les acteurs socio-économiques, les partenaires institutionnels.



« Ce projet trouve tout son sens aujourd'hui avec notre capacité de rebond face à la crise sanitaire. Il s'agit de savoir comment le territoire doit répondre à des thématiques fortes comme la transition écologique, la limitation de la consommation de terre agricole, la mixité sociale, les mobilités, la qualité de vie..., explique Joël Bruneau, Président de Caen la mer. Cette ambition va fédérer des objectifs, des initiatives sur les 10 prochaines années. Et pour y parvenir, nous invitons tous ceux qui y vivent, travaillent, étudient, à s'exprimer. »

Porté par Caen la mer, le projet de territoire est une opportunité de prendre en compte les évolutions de notre société et anticiper les dynamiques et impacts potentiels sur notre territoire.

« Nous commençons par un diagnostic partagé. Des enquêtes seront réalisées auprès du grand public, du monde économique et des élus, précise Joël Bruneau. Il s'agira de recueillir leur perception du territoire. D'identifier nos atouts et nos faiblesses et la façon dont ils pourraient être améliorés... » Les habitants pourront ainsi répondre à des questionnaires en ligne sur le site internet de

Caen la mer. Des ateliers thématiques seront également organisés sur plusieurs sujets : le tourisme, le développement économique, la recherche, la culture, le sport...

Une fois les grands défis du territoire pointés, les élus et partenaires de la Communauté urbaine travailleront, jusqu'à l'automne, à la définition d'objectifs et d'orientations. Une étape nécessaire à l'organisation du plan d'actions.

Le projet de territoire, c'est :

- un diagnostic
- des enjeux d'avenir
- une stratégie pour le territoire
- un plan d'actions opérationnelles

Un plan d'actions ? Pourquoi faire ?

Le projet de territoire doit définir des orientations de moyen et long termes, fondées sur une identification précise des politiques publiques à mettre en œuvre et des initiatives privées à encourager. Il répondra ainsi à plusieurs questions telles que :

- quels défis à relever ?
- quel type de territoire souhaité ?
- quelle ambition pour le territoire ?

Caen la mer 2030 s' imagine avec vous !

Une première enquête a été réalisée du 22 mars au 9 avril dernier. N'hésitez pas à suivre l'actualité du projet sur caenlamer.fr/projet-territoire

MAISON DE L'HABITAT

L'équipe de la Maison de l'habitat est à la disposition de la population de la Communauté urbaine Caen la mer pour conseiller, informer et orienter sur toutes les questions en matière de logement :

- Location
- Logement social
- Accession à la propriété
- Rénovation de l'habitat
- Conseil sur les aides financières à la rénovation

La Maison de l'habitat, est, depuis le 1^{er} janvier 2021 l'Espace Conseil FAIRE de Caen la mer.

FAIRE (www.faire.gouv.fr), c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE à la maison de l'habitat qui vous accompagnera dans votre projet.

Maison de l'habitat Caen la mer
16 rue Rosa Parks - 14000 Caen

Tél : 02 31 38 31 38

maison.habitat@caenlamer.fr

www.caenlamer.fr/habitat

RE-DÉCOUVREZ VOTRE TERRITOIRE !



Caen la mer offre à tous ses habitants un chèque loisirs de 10 €

(dans la limite des stocks disponible)

Réservez votre Chèque Loisirs de 10€ pour découvrir ou re-découvrir les musées, lieux historiques, sites de loisirs... de votre territoire à leur réouverture !

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site de Caen la mer tourisme www.caenlamer-tourisme.fr, rubrique « réserver », cliquez « rechercher » et enfin choisissez « chèque loisirs » et toute la démarche à suivre vous sera expliquée.

<https://reservation.caenlamer-tourisme.fr/cheque-loisirs-caen-la-mer.html>

URBANISME

Vous souhaitez entreprendre des travaux ?

Toute modification de façade ou de volume de votre construction doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme avant le démarrage des travaux et avant toute commande de travaux auprès d'une entreprise.

Une Déclaration Préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle est nécessaire dans ces cas de figure :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur (ravalement de façades, réfection de toiture, modification des menuiseries...).
- Modification ou création de clôtures (suppression d'une haie, remplacement du portail, pose d'une palissade...).
- Constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface supérieure ou égale à 5m² et inférieure ou égale à 20 m² (abris de jardin, carport...).
- Construction nouvelle accolée à la maison d'habitation d'une surface inférieure

ou égale à 40 m² (extension, garage, vérandas...).

- Changement de destination d'un bâtiment (transformation d'un commerce en habitation par exemple).

En cas de doute, nous vous invitons à prendre contact auprès du service urbanisme qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 02 31 71 22 00. Sachez que vous pouvez contacter le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Rencontrez gratuitement un architecte qui saura vous conseiller pour créer, agrandir, transformer, restaurer une habitation ou un espace professionnel.

CAUE du Calvados :
28 rue Jean Eudes 14000 CAEN
02.31.15.59.60
contact@caue14.fr - www.caue14.fr

CARTE D'IDENTITÉ VALIDITÉ PROLONGÉE DE 10 À 15 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. Certains pays, tel que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Néanmoins, d'autres pays, tels que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

*En cas de doute, contactez la mairie
au 02 31 71 22 00*

PACS, PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fait à la mairie du lieu de résidence commune du couple (non plus au tribunal d'instance) ou auprès d'un notaire.

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PACS

Vous trouverez toutes les informations relatives au pacte civil de solidarité, les cas particuliers ainsi que les pièces à fournir sur www.service-public.fr ou contactez :

*Le service État Civil de Verson pour
toutes précisions au 02 31 71 22 00.*

DÉPÔT DU DOSSIER DE PACS

Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter au service état civil de la mairie du lieu de résidence commune, pour déposer le dossier complet. Si le dossier est complet, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS, auquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'officier d'état civil, avec l'original de leur pièce d'identité en cours de validité. Si le dossier est incomplet, le service de l'état civil ne réservera pas de date pour la signature du PACS.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni, en plus d'un document de voyage (CNI, passeport), d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

*Le formulaire d'autorisation de sortie
du territoire peut être imprimé à partir
du site internet www.service-public.fr*

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES :

Elles devraient avoir lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour y participer assurez-vous d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune avant le 7 mai 2021. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés dès l'âge de 16 ans.

Plus d'infos : www.ville-verson.fr ou **02 31 71 22 00**

QUELLE MARCHÉ À SUIVRE ?

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Le délai d'obtention d'un rendez-vous étant de plusieurs semaines, il est vivement recommandé d'anticiper autant que possible vos demandes et de réaliser une pré-demande en ligne.

Où s'adresser ?

Dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil pour titres électroniques sécurisés (dont la mairie de Verson).

Pièces à fournir

- Justificatif d'identité : CNI et/ou passeport
- Copie intégrale d'acte de naissance original, de moins de 3 mois :
 - s'il s'agit d'une première demande
 - en cas de perte ou de vol
 - si le titre d'identité présenté est trop ancien
- 2 photos d'identité datant de moins de 6 mois, au format imposé
- 1 justificatif de domicile : original, de moins d'un an
- Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur

PRÉ-DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT "EN LIGNE"

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne en créant votre compte. Vous gagnez 20 mn en mairie. Après validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figurent, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre demande en mairie.

ATTENTION > la constitution de dossier se fait uniquement sur rdv au **02 31 71 22 00**

NOUVEAU > vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne, sur le lien suivant :

<https://www.rdv360.com/mairie-de-verson>

Pour faire ma pré-demande :

- 1 Je me connecte sur le site : <https://ants.gouv.fr/>
- 2 Je crée mon compte ANTS
- 3 Je remplis mon formulaire de pré-demande
- 4 **Attention !**

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nahila ANNE, 11 octobre 2020
 Ethan PRIAULT, 23 octobre 2020
 Camille RENOUF, 7 novembre 2020
 Milla LECOEUR, 14 décembre 2020
 Corentin THARIN, 14 décembre 2020
 Louis PALAK, 20 décembre 2020
 Hector ORTALI, 9 janvier 2021
 Malo GREGOIRE, 27 janvier 2021
 Kylian BOULENT, 12 février 2021
 Clément DELEPELAIRE, 22 février 2021
 Iris VILLEROY, 29 mars 2021

MARIAGES

Babacar GUËYE et Juliane LOCHUS,
 le 20 mars 2021

DÉCÈS

Eugénie DALLET, 15 octobre 2020 *
 Veuve SCHERER
 Gabrielle VANRYCKEGHEM, 21 octobre 2020
 Veuve LEMAZURIER
 Roger GOSSELIN, 16 octobre 2020
 Serge TARRAL, 31 octobre 2020
 Bernard BERCERON, 02 novembre 2020 *
 Jeannine HUYNH, 13 novembre 2020
 Veuve LEGEMBLE
 Claude ETIENNE, 19 novembre 2020
 Pierre DUBOURG, 24 novembre 2020
 Paul GILLETTE, 04 décembre 2020
 Pierre LANIÈCE, 18 décembre 2020 *
 Antonio ONORATO, 27 décembre 2020
 Gaëtan TOUTAIN, 27 décembre 2020
 Yvette LOISEAU, 21 décembre 2020
 Veuve ORY
 Yvette MARGUERIE, 31 décembre 2020 *
 José VILLALBA, 04 janvier 2021
 Arlette DUHAMEL, 20 janvier 2021
 Epouse TANQUEREL
 Christiane LEFÈVRE, 13 janvier 2021
 Veuve MARIE
 Benoît THÉPAUT, 1er janvier 2021
 Rosalie BOUVET, 28 janvier 2021 *
 Veuve PILARD
 Jacqueline FRIDLANDER, 02 février 2021
 Aline JAMES, 03 février 2021 *
 Epouse HUBERT
 Thomas DUBOSQ, 04 février 2021
 Jacques DUMONT, 06 février 2021
 Geneviève DRIAUX, 07 février 2021
 Veuve HUREL
 Denise DUBOSCQ, 18 février 2021
 Veuve HEUTTE
 Patrick DAME, 09 février 2021
 Madeleine BLANCHE, 05 mars 2021 *
 Epouse ROUILLÉ
 Christiane TANQUEREL, 11 mars 2021 *
 Veuve BUHOUR
 Jean LEBATARD, 11 mars 2021
 Germaine DUBOST, 21 mars 2021 *
 Pierrette LÉONARD, 6 avril 2021*
 Veuve TOSTAIN

*maison de retraite

QUAND FAIRE APPEL À UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?



Faire appel à un conciliateur de justice peut permettre de régler à l'amiable des problèmes de la vie quotidienne : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), de co-propriété, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, litige relatif à un contrat de travail, litiges entre personnes, entre commerçants...

Quel est le rôle du conciliateur ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trou-

ver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il doit rester neutre et éviter de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par l'une des parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE LE PLUS PROCHE DE VERSON :

Permanence à la Mairie de Carpiquet
Tous les 3^{ème} mercredi du mois de 9 h à 17h - Tél : 02 31 71 20 20

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police municipale propose pendant le mois de juillet et d'août de surveiller le domicile des usagers partis, pendant toute la durée de leur absence.

Vous pouvez donc vous adresser **en mairie** muni des renseignements suivants :

- votre nom
- l'adresse de votre domicile
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin)
- éventuellement, les particularités de votre domicile

Ou téléchargez le document « Opération Tranquillité Vacances » disponible sur www.ville-verson.fr rubrique vie pratique et déposez-le en mairie.



CIVISME

Sécurité aux abords des écoles

Afin de sécuriser les abords des écoles, nous vous demandons de bien vouloir respecter les limitations de vitesse et de stationner sur les places de parkings matérialisées. Les trottoirs sont réservés aux piétons.

Un parking est à la disposition des parents d'élèves à l'entrée du parc de la Mairie.



DÉJECTIONS CANINES

Respectons notre cadre de vie ! Les agents des espaces verts ont constaté une recrudescence des déjections canines. Afin de préserver la qualité de notre environnement, nous demandons aux maîtres de bien vouloir ramasser les déjections de leur chien.



POINT DE VUE

MAJORITÉ

ETAT DES LIEUX ET PROSPECTIVES

Dès septembre 2020, alors que nous réfléchissions aux étapes de la réalisation d'un restaurant scolaire local, il nous est apparu que nous manquions de données chiffrées pour prévoir sa taille.

Tout naturellement, ce besoin nous a conduits à solliciter l'expertise d'un cabinet d'étude prospective, le CERUR. La commande était la suivante :

- réaliser une étude démographique à l'horizon 2032
- vérifier que les écoles et les équipements périscolaires (restaurant, garderie, centre de loisirs...) puissent absorber l'accroissement du nombre d'élèves.
- vérifier que les équipements culturels, socioculturels et sportifs restent convenablement dimensionnés.

Aujourd'hui les résultats nous éclairent. En 2032, Verson comptera environ 5000 habitants.

Dans un avenir proche (2026), les besoins seront les suivants :

- Dans les écoles :

Augmenter la taille de la salle du restaurant scolaire de l'école Victor Hugo. Le reste de l'école reste convenablement dimensionné puisque dans un passé assez proche, cette école a été en mesure d'accueillir jusqu'à 12 classes, ce qui correspond au pic prévu.

- Concernant les équipements culturels et socio-culturels :

Les besoins sont couverts avec l'ouverture d'ici la fin de l'année 2021 des « Ateliers de rotation ».

- Pour les équipements sportifs :

L'étude démontre que Verson accueille un nombre important de licenciés (30 pour 100 habitants) ce qui la classe parmi les premières communes au sein de Caen la mer. Ce résultat ne signifie pas pour autant que nous sommes plus sportifs que nos voisins puisque parmi les licenciés, la part des Versonnais est réduite (de 15 % à 50% selon les clubs avec une exception à 70 %).

L'analyse du CERUR se poursuit par une comparaison avec des communes de même taille qui démontre qu'actuellement, notre commune est bien équipée en infrastructures sportives. Faudra-t-il dans l'avenir envisager l'adaptation de nos équipements sportifs ? Sûrement, mais la Ville de Verson ne pourra seule faire face à ce défi. Il faudra solliciter des appuis financiers extérieurs. L'avenir résidera également dans la mutualisation des équipements entre communes proches pour optimiser l'utilisation de ces infrastructures coûteuses.

Par ailleurs, les résultats de cette étude nous servent également de base pour négocier, avec l'aménageur de l'éco-quartier (la SHEMA), une diminution du rythme des constructions.

Aujourd'hui, nous pouvons envisager en toute connaissance de cause les actions prioritaires à mener dans notre commune à l'horizon 2026.

La majorité.

MINORITÉ : "VERSON ÉCRIVONS DEMAIN"

TOUJOURS ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE VERSON

Nous le constatons chaque jour, Verson s'agrandit à un rythme très soutenu. Partout, nous voyons s'élever de nouveaux projets, qu'ils soient privés ou d'initiative publique.

Nous le savons bien, les moments d'expansion sont source de fragilité, et il faut une vigilance forte pour que, lorsque la mue sera achevée, nous puissions encore reconnaître l'âme de notre ville dans ce qu'elle sera devenue. C'est là le devoir d'une équipe municipale efficace.

Pour accompagner cette perspective, le conseil municipal a mandaté le cabinet Cerur afin qu'il réalise une étude prospective. 12 000 € ont été dépensés à cette fin. L'objectif était d'évaluer le nombre d'habitants à l'horizon 2030 et d'envisager les aménagements nécessaires en termes notamment de restauration scolaire et de besoins en infrastructures sportives.

Et que nous apprend cette étude ? Que nous serons 5 000 Versonnais.es dès 2024 et que 654 logements seront livrés d'ici là. D'ici à trois ans, nous aurons donc augmenté notre population d'un tiers par rapport au dernier recensement (3616 habitants selon l'Insee en 2017). C'est énorme et surtout bien trop rapide.

Les conséquences de cette extension sont nombreuses : Combien de voitures de plus dans un trafic déjà dense ? Combien d'élèves en plus dans les écoles ? D'enfants gardés par les assistant.e.s maternel.le.s ? Combien de nouveaux adhérents au tennis club de Verson, à l'association de football, au club de gym, aux baladins de l'Odon, cyclos de l'Odon et toutes les nombreuses autres associations de notre ville ? Alors même que ces structures sont déjà à l'étroit et auraient bien besoin qu'on les aide à continuer à développer leurs offres.

Certains diront que Verson ouvre aujourd'hui ses commerces, ses associations et ses écoles au-delà de ses seules frontières et que nombreux sont les non Versonnais.es à en bénéficier. Il n'y aurait qu'à restreindre l'offre aux seul.e.s habitant.e.s de notre ville.

Mais alors, comment les nouveaux Versonnais.es vont-ils se sentir intégré.e.s et accueilli.e.s si nulle part il n'y a de place pour eux, s'il faut choisir entre eux et les habitants des communes limitrophes et que cela ne suffit toujours pas ? Parce que nous nous agrandissons, devons-nous faire le deuil d'une intégration dynamique de notre ville au sein d'un territoire ? Ce serait mal évaluer toute la richesse qu'apportent avec eux ceux qui choisissent Verson pour faire leurs courses, éduquer leurs enfants, pratiquer leurs activités favorites.

Une fois encore nous déplorons qu'il ne soit apparemment pas possible de limiter la rapide progression de l'éco quartier. Malgré nos demandes réitérées, les négociations qu'a entreprise l'équipe municipale se font sans que le conseil ait pu débattre de ce projet. Le conseil municipal n'est pourtant pas une chambre d'enregistrement, ce doit être le lieu d'une démocratie vivante où chacun peut se forger un avis éclairé après en avoir débattu avec les autres. Sur une question aussi cruciale, quel dommage de ne pas profiter de la pluralité des opinions pour élaborer une stratégie réellement collective !

Il va donc falloir augmenter les capacités de toutes nos infrastructures, accompagner la dynamique commerçante et veiller à ce que l'offre soit toujours plus diversifiée. Il faudra aussi veiller à ce que les chemins et les nouvelles rues qui accompagnent l'essor des quartiers récemment construits s'intègrent de manière fluide à l'aménagement actuel. Qu'il n'y ait ni baisse de la qualité des services offerts ni ostracisation des nouveaux habitants. Le défi est de taille. Moins de trois ans pour le remporter, c'est très court et il va incontestablement falloir mener un grand nombre de projets de front. Pourvu que l'équipe en place ait pris la mesure de ce que cela suppose d'énergie, de clairvoyance et d'investissement.

Benoît Le Rétif

PS. Pour faire vivre la démocratie participative tout au long de ce mandat, échanger et débattre, écrivez-nous à : ecrivonsdemain@leretif.com

UTILE

MAIRIE - 02 31 71 22 00
www.ville-verson.fr

- lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
- mardi, mercredi, vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- jeudi : 12 h - 17 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
02 31 26 44 80

www.bibliotheque.ville-verson.fr

- mardi et vendredi : 15 h - 19 h
- mercredi : 10 h - 19 h
- samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

Salle des Trois Ormes

et Salle des Anciens Combattants

- Renseignements auprès de :
Antoinette AZE - 02 31 26 24 84,
directement à l'Espace Senghor
ou sur www.ville-verson.fr
rubrique : "vie pratique"

COMMUNAUTÉ URBAINE
CAEN LA MER - 02 31 39 40 00
www.caenlamer.fr

Ouverture :

- lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE
MOUEN - 02 31 304 304

HORAIRE EN BASSE SAISON
DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

- lundi au vendredi :
9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- samedi
(uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

HORAIRE EN HAUTE SAISON
DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE :

- lundi au vendredi :
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- samedi
(uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

FERMÉE MARDI ET JEUDI MATIN

RAM
RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

Hélène Delauney-Mary
Tél. : 02 31 77 18 97
RAM.Rivesdelodon@mfn-ssam.fr

ADMR DU GRAND ODON
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

70 Allée Jacques Prévert, Verson
Tél. : 02 31 26 58 53
verson@fedel14.admr.org

Permanences :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi
8 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
- Jeudi 8 h 30 / 12 h



ÉVOLUTION DES COLLECTES ET DES CONSIGNES DE TRI

LES COLLECTES

- **Collecte BAC GRIS (sauf jours fériés) :**
A Verson, la ZA de la Mesnillière et le Parc d'Activités des Rives de l'Odon, tous les mardis entre 13h et 21h.
Pour le centre-ville, tous les mardis entre 13h et 21h et tous les vendredis entre 6h et 14 h.
- **Collecte BAC JAUNE (sauf jours fériés) :**
A Verson, tous les 15 jours (semaine paire) le jeudi entre 6h et 14 h.
Pour le centre-ville, la ZA de la Mesnillière et le Parc d'Activités des Rives de l'Odon, toutes les semaines le jeudi 6h et 14 h.

Attention : les sacs jaunes sont supprimés, ils sont néanmoins acceptés dans le bac jaune jusqu'à épuisement de votre stock. La mairie ne distribue plus de sacs jaunes.

NOUVEAU :

ENCOMBRANTS SUR APPEL. En tant que particulier, vous pouvez faire appel à ce service de collecte des encombrants sur la voie publique moyennant une contribution de 10 € par collecte. Information et Inscription au 02 31 95 69 09

La collecte des encombrants à domicile est réservée et gratuite pour les personnes de plus de 75 ans ou en situation de handicap. Information et inscription au 02 31 304 304.



L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques répond aux objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance verte (LTECV), qui prévoit l'harmonisation des consignes de tri sur tout le territoire français d'ici 2022.

Trier devient plus simple !
Tous les emballages et papiers
se trient dans le bac jaune.

Bon à savoir : un emballage, c'est ce qui protège un aliment ou un objet. Sont donc exclus les objets en plastique tels que les jouets, brosses à dents, stylos...

TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT

LE TRI C'EST EASY !

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

LE TRI C'EST FACILE !
#ENVRAC
#SANSLESIMBRIQUER
#SANSLES LAVER
#BIENLESVIDER

POUR EN SAVOIR :
consignesdetri.fr

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

CITEO